

ASSASSINAT DE TROIS RESSORTISSANTS ALGÉRIENS

L'Algérie saisit l'ONU et plusieurs organisations internationales

P3

ABDELAZIZ RAHABI (DIPLOMATE ET ANCIEN MINISTRE)

La réaction d'Alger est légitime, selon Rahabi

P2

LOGEMENTS

60.000 unités enregistrées au titre du PLF en 2022

• Pas d'augmentation des prix des logements AADL

P2

SITUATION PANDÉMIQUE

L'Algérie se prépare à la quatrième vague

Benbouzid favorable à un pass-sanitaire

P3



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les motards à l'origine de 3852 accidents en 9 mois

3852 accidents de la route ont été causés par des motards durant les 9 derniers mois de l'année en cours selon le bilan de la délégation nationale de sécurité routière.

« La délégation nationale de sécurité routière a enregistré, durant les 9 derniers mois de l'année 2021, 3852 accidents causés par des conducteurs en motos soit 20% du total des accidents de la circulation.

Ces conducteurs occupent la deuxième place en matière de catégories impliquées dans les accidents » précise la chargée de communication auprès de la délégation nationale de sécurité routière, Fatima Kellaf.

La Commission nationale de la sécurité routière a révélé que 963 personnes sont décédées des suites d'accidents de la circulation, sur l'ensemble du territoire national en seulement 4 mois. Fatima Khallaf, a affirmé que 7 883 accidents de la circulation ont été enregistrés, faisant 963 morts et 2 459 blessés. Ajoutant que les motards ont causé plus de 1 200 accidents de la circulation cette année, avec 11 décès toutes les 24 heures.

P16

IMPORTATION DE VÉHICULES NEUFS

"Aucun agrément n'a été délivré pour le moment"

Le ministère de l'Industrie n'a jusqu'à l'heure actuelle délivré aucun agrément pour l'importation des voitures compte tenu des réserves émises par la commission spécialisée, a indiqué jeudi à Alger le ministre du secteur, Ahmed Zeghdar. S'exprimant lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux réponses aux questions orales, M. Zeghdar a fait savoir que "la commission technique chargée d'examiner les demandes d'agrément pour l'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs a étudié jusqu'à présent 27 dossiers sur 66 déposés par les opérateurs économiques.

Cependant, aucun agrément n'a été délivré pour diverses réserves émises par la commission".

Les demandes déposées au niveau de la commission portent sur l'importation de véhicules touristiques et utilitaires, camions, tracteurs, autocars et camionnettes, engins roulants, tracteurs agricoles et motocycles.

P2

Sport

FOOT/ MONDIAL 2022 - ÉLIMINATOIRES (ALGÉRIE)

La hantise des blessures s'éloigne

P09



CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

117 nouveaux cas, 83 guérisons et 03 décès

P24

SÉCURITÉ SOCIALE

1.175.212", entreprises concernées par la Régularisation

P4

TAMANRASSET

Plus de 500 opérateurs désireux de participer à l'Assihar

P2

LOGEMENTS

60.000 unités enregistrées au titre du PLF en 2022

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a annoncé mercredi, l'inscription de la réalisation d'un total de 60.000 unités de logement au titre du Projet de loi de finances (PLF 2022), outre la réalisation de 15.000 logements de type location-vente au cours de l'année prochaine.

Ces unités (60.000) se déclinent comme suit : 10.000 logements de type LPL (Logement public locatif), 10.000 LPA (Logement promotionnel aidé), et 40.000 aides aux logements ruraux, a fait savoir M. Belaribi dans son exposé sur le budget sectoriel au titre du PLF 2022 présenté devant la Commission des Finances et du Budget de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Selon M. Belaribi, ces nouveaux programmes de logement visent essentiellement la prise en charge des demandes de logement enregistrées, l'éradication des habitations précaires et la satisfaction graduelle de la demande sociale croissante sur les logements, toutes formules confondues. Ces programmes visent, en outre, à réduire la moyenne du taux d'occupation par logement (TOL) à 4,45% fin 2020 et atteindre un taux moyen de 4,18% au terme du programme quinquennal en 2024, a poursuivi le ministre.

Pas d'augmentation des prix des logements AADL

Belaribi a affirmé qu'aucune augmentation n'était envisagée ni pour les prix des logements de type location-vente (AADL) ni pour les charges de gestion. L'augmentation des prix des logements AADL et des charges de gestion "n'est pas à l'ordre du jour", a précisé M. Belaribi lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales. Le ministre répondait à une question sur les craintes exprimées par de nombreux sous-criteurs quant à une éventuelle augmentation des prix, suite à la promulgation d'un décret au Journal officiel (JO) définissant le nouveau type de contrat de location des logements AADL, lequel prévoit que "le prix du logement est révisable pour le locataire bénéficiaire inscrit en 2013".

Synthèse : Sid Ali

Le ministre a souligné qu'à travers un nouveau programme, qui s'étend du mois de janvier 2020 au 1er novembre 2021, 490.094 unités, toutes formules confondues, ont été livrées, dont 100.000 unités de différentes formules, à l'occasion du 59e anniversaire de la fête de l'Indépendance nationale et 90.000 unités de différentes formules distribuées à l'occasion du 67e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954.

CRISE DE L'EAU

Vers la réalisation de 600 forages en 20 wilayas

Le ministre des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique, Karim Hasni a fait état, jeudi à Alger lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, du lancement de programmes d'urgence prévoyant la réalisation de plus de 600 forages en vue d'atténuer les effets du déficit hydrique qui a affecté 20 wilayas, et ce, parallèlement à la poursuite de la réalisation de nouvelles stations de dessalement de l'eau de mer.

Ces programmes ont été lancés dans un contexte marqué par un recul de la pluviométrie, à l'origine, selon le ministre, du manque de l'approvisionnement en eau potable lors de l'année 2021, particulièrement dans 20 wilayas du pays, avec un niveau réduit des eaux des barrages qui les alimentent en eau potable.

Taux national de remplissage des barrages 32,26 %

Selon le ministre, le taux national de remplissage des barrages s'élève actuellement à 32,26 %, avec 20% dans l'Ouest du pays, 16,7% dans le bassin de Chlef, 8,3% dans la région Centre et 38% dans l'Est algérien.

Le ministre a également rappelé que l'Algérie a connu de longues années de sécheresse à partir des années 1980, entraînant la baisse du niveau des eaux de surface dans le nord du pays, de 6,5 milliards de m³ à 4 milliards de m³ actuellement. Pour le ministre, l'Algérie mobilise actuellement 11 milliards de m³ des eaux, dont 7,20 milliards de m³ par an destinés à l'agriculture et 3,8 milliards de m³/an destinés aux besoins domestiques et industriels. Ces eaux proviennent avec un taux de 50% des eaux souterraines, 33 % des eaux de surface et 17% du dessalement de l'eau de mer.

Vers le stockage de 12 milliards m³ d'ici 2024

Outre la réalisation des forages, une stratégie visant à faire face à "cette crise chronique et structurelle" et à "réaliser la sécurité hydrique" a également été mise au point à l'effet d'éliminer la dépendance aux eaux de surface et souterraines en les remplaçant par l'eau de mer dessalée. Cette stratégie repose aussi, poursuit le ministre, sur le suivi de la mobilisation des ressources en eau traditionnelles et l'augmen-



tation de leurs capacités de stockage au niveau national à 12 milliards m³ d'ici 2024. Et d'ajouter que les eaux souterraines (puits et forages) répondent actuellement à près de 50% des besoins de la population, soulignant que le secteur s'emploie à réduire ce taux d'ici 2030 à 20%, avec l'entrée en service de toutes les stations de dessalement de l'eau de mer.

Le nombre de stations de dessalement atteindra 29 en 2030.

S'agissant des ressources en eau non conventionnelles, le ministre a indiqué que l'Algérie dispose actuellement de 11 stations de dessalement de l'eau de mer d'une capacité de production de 660 millions m³/an. Le ministre a rappelé la décision du président de la République relative à la réalisation de cinq (5) grandes stations de dessalement de l'eau de mer d'une capacité de plus de 300.000 m³/jour chacune dans une première étape, et

dont la réception est prévue en 2024, lesquelles viendront s'ajouter aux trois (3) autres stations parachevées dans la banlieue de la capitale, d'une capacité de 150 m³/jour.

Et d'ajouter que ce programme permettra de fournir 1,4 milliard m³/an d'eau dessalée, soit 42% de la production totale d'eau potable en 2024, et de réduire l'exploitation des eaux de surface et souterraines.

Dans une deuxième étape, poursuit le ministre, six (6) stations seront implantées d'ici 2030, avec une capacité de production de 2 milliards m³/an, répondant à 60% des besoins nationaux en eau potable produite à partir de l'eau de mer dessalée. Cela permettra de réduire le taux d'exploitation des eaux de surface de 33 à 20%, et celui d'exploitation des eaux souterraines de 50 à 20%. D'ici 2024, le nombre de stations de dessalement de l'eau de mer atteindra 23 et passera à 29 stations en 2030.

Synthèse : Aziz.T

IMPORTATION DE VÉHICULES NEUFS

"Aucun agrément n'a été délivré pour le moment"

Le ministère de l'Industrie n'a jusqu'à l'heure actuelle délivré aucun agrément pour l'importation des voitures compte tenu des réserves émises par la commission spécialisée, a indiqué jeudi à Alger le ministre du secteur, Ahmed Zeghdar. S'exprimant lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux réponses aux questions orales, M. Zeghdar a fait savoir que "la commission technique chargée d'examiner les demandes d'agrément pour l'exercice de l'activité de concessionnaires de véhicules neufs a étudié jusqu'à présent 27 dossiers sur 66 déposés par les opérateurs économiques. Cependant, aucun agrément n'a été délivré pour diverses réserves émises par la commis-

sion". Les demandes déposées au niveau de la commission portent sur l'importation de véhicules touristiques et utilitaires, camions, tracteurs, autocars et camionnettes, engins roulants, tracteurs agricoles et motocycles. Parmi les dossiers étudiés, huit ont fait l'objet de réserves notifiées aux opérateurs. Leur examen est reporté jusqu'à obtention des informations complémentaires demandées, a précisé le ministre qui a fait remarquer que les autres dossiers ont reçu un avis défavorable.

D'après les explications du ministre, la majorité des réserves ont porté sur les infrastructures nécessaires pour l'exercice de cette activité dont les showrooms et les dépôts, no-

tamment en ce qui concerne sa nature juridique. "Il est inconcevable d'octroyer un agrément pour l'exercice de cette activité sur une terre agricole", souligne le ministre. "Les agréments seront accordés seulement avec un avis favorable de la commission technique", explique M. Zeghdar. "La grande rentabilité de ce créneau a suscité l'intérêt des opérateurs économiques venus déposer leurs demandes pour pouvoir accéder en premier à ce marché.

La précipitation dans le dépôt des dossiers s'est toutefois négativement impactée notamment sur le respect du cahier des charges", a conclu le ministre.

R.N

TAMANRASSET

Plus de 500 opérateurs désireux de participer à l'Assihar

Au moins 119 opérateurs économiques africains et 400 opérateurs nationaux ont émis le souhait de prendre part à la 35ème édition de l'Assihar, prévue du 26 décembre au 8 janvier prochain à Tamanrasset, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Les préparatifs sont en cours pour organiser cette manifestation économique de dimension africaine appelée à donner une impulsion aux échanges et activités commerciales bilatérales entre l'Algérie et les différents pays africains, a-t-on indiqué.

Les travaux pour l'aménagement des trois sites devant accueillir cette foire économique-commerciale, devront être achevés vers la mi-novembre courant, a précisé la source.

Le wali de Tamanrasset, Mustapha Koriche, accompagné de diplomates des consulats du Mali et du Niger à Tamanrasset, a effectué une visite de terrain pour s'enquérir de l'avancement des préparatifs au niveau des trois sites en question.

Le premier de sept (7) hectares est le site même de l'Assihar, au centre-ville de Tamanrasset, dont une aire d'exposition de 19.000 m² viabilisés, avec en face un deuxième site de plus 17.500 m².

Le troisième site de trois (3) hectares est localisé à 13 km au Nord de Tamanrasset et devra servir de base logistique pour l'accueil des marchandises.

"Toutes les dispositions seront prises en vue d'assurer le bon déroulement et le succès de

cet important rendez-vous économique qui devra insuffler une dynamique économique dans la région", a assuré le wali de Tamanrasset.

Le consul général du Niger, Mohamed Omar Cherif, a présenté l'Assihar comme un "rendez-vous très important", assurant la présence des opérateurs de son pays à cette manifestation économique.

Pour sa part, M.Keita Namourinama, conseiller au consulat du Mali, et tout en soulignant le "bon" choix des sites devant accueillir la manifestation de l'Assihar, a mis l'accent sur les relations "fraternelles" liant l'Algérie et le Mali et qui se reflètent dans le niveau de leur coopération "réussie".

APS

SITUATION PANDÉMIQUE

L'Algérie se prépare à la quatrième vague

BENBOUZID FAVORABLE À UN PASS-SANITAIRE

Une quatrième vague de l'épidémie de covid-19 est probablement sur le point de déferler sur l'Algérie. Benbouzid ne l'a pas officiellement annoncée mais ses récents propos laissent penser que le péril est imminent.

L'Algérie "saura faire face à toute nouvelle vague de covid-19 quelle que soit sa gravité", affirmé le ministre de la Santé, lors d'une journée d'étude sur l'évaluation globale de la riposte à l'épidémie. Abderrahmane Benbouzid a, justement, tenu à réunir "tous les acteurs et les compétences pour évaluer les différentes activités de prise en charge des patients atteints de Covid 19, menées, tout au long d'une année, par le secteur de la santé. La rencontre s'inscrit également, a-t-il précisé, dans la stratégie de son département pour lutter contre la maladie de manière "anticipative et efficace" en commençant par faire le bilan des points forts et des insuffisances des précédentes expériences et en tirer ainsi les enseignements. Il a rappelé que des trois vagues de la pandémie que le pays a connues, la dernière ayant été "la plus sévère". Celle-ci a été notamment marquée, dans tous les établissements de santé, par "une énorme hausse de la demande en oxygène qui a dépassé les prévisions des experts". Benbouzid a, par la même occasion, plaidé pour l'application du pass-sanitaire en vue d'inciter les citoyens à se faire vacciner. L'instauration d'un tel sauf-conduit ne relève, cependant, pas de ses prérogatives qui se limitent à prendre les mesures préventives et à réunir les conditions de soin. Toutefois, sur le terrain, une grande partie des Algériens demeure réticente à la vaccination comme le montrent les chiffres depuis le début du mois d'octobre. Le stock des doses non consommées s'élève à 13 millions d'unités. Cette situation a contraint les autorités à geler une grande opération d'importation de vaccin anti-covid. La proposition d'un pass-sanitaire a, en revanche, été appuyée par les



associations scientifiques, les syndicats et les experts présents à la journée d'évaluation. Les participants au symposium ont même rédigé des recommandations dans lesquelles ils ont insisté sur "l'importance" d'instaurer ce document pour généraliser la vaccination à toutes les franges de la société comme "seul moyen de se protéger de la pandémie". Le directeur de la santé de proximité au ministère, Fawzi Benachenhou, a par ailleurs appelé à dédier les structures sanitaires pour la prise en charge des personnes contaminées par la Covid-19 en prévision de l'apparition d'une quatrième vague, plus néfastes que les précédentes. Cela permettra, selon lui, la

continuité des activités dans les autres services. D'autres conférenciers ont mis l'accent sur l'anticipation, l'encouragement de l'hospitalisation à domicile pour les cas délicats, la création de nouveaux services de réanimation et l'amélioration du transport sanitaire. Les experts ont, d'autre part, conseillé "la révision" de la stratégie de communication actuelle afin de sensibiliser les citoyens d'adhérer à la campagne de vaccination. Ils ont également appelé à l'implication des spécialistes dans les différentes instructions liées à la pandémie ainsi qu'une meilleure coordination entre les secteurs public et privé.

Mohamed Badaoui

ASSASSINAT DE TROIS RESSORTISSANTS ALGÉRIENS

L'Algérie saisit l'ONU et plusieurs organisations internationales

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a adressé des messages à plusieurs organisations internationales pour les informer sur l'assassinat par le Maroc de trois ressortissants algériens. Cette correspondance a été envoyée au secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, au président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, au secrétaire général de la Ligue des Etats

arabes, Ahmed Aboul Gheit, ainsi qu'au secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique, Youssef Ben Ahmed Al-Othaimen. Lamamra a ainsi donné à ses destinataires des éclairages sur "la gravité extrême de l'acte de terrorisme d'Etat en question qu'aucune circonstance ne saurait justifier". Il a souligné que "l'emploi par l'Etat occupant d'un armement sophistiqué meurtrier pour entraver la libre circulation de véhicules commerciaux

dans un espace territorial sur lequel il n'a aucun droit, constitue un acte de fuite en avant porteur de risques imminents pour la sécurité et la stabilité au Sahara Occidental et dans toute la région". Le chef de la diplomatie algérienne a indiqué dans ses lettres "la volonté et la capacité de l'Algérie d'assumer ses responsabilités en matière de protection de ses ressortissants et de leurs biens en toutes circonstances".

Ali Younsi-Massi

FACE AU CRIME D'ETAT COMMIS PAR LE MAROC

Des organisations civiles s'indignent et appellent à la vigilance

De nombreuses instances, organisations et associations ont exprimé jeudi leur indignation suite à l'agression terroriste lâche sur l'axe Nouakchott-Ouargla, qui a fait trois victimes parmi les ressortissants algériens et dans laquelle sont impliquées les forces marocaines, appelant à davantage de vigilance et de mobilisation autour des institutions de l'Etat.

Le groupe parlementaire des députés sans appartenance, a dénoncé énergiquement cette agression criminelle, affichant sa position constante aux côtés des institutions de la République pour la prise de décisions idoines et la riposte ferme à ce crime lâche.

Le Groupe parlementaire du parti du Front de libération nationale (FLN) à l'Assemblée populaire nationale (APN) a fustigé cet acte hostile qui n'est autre qu'"une réponse lâche aux positions souveraines que prend l'Algérie en toute liberté et responsabilité".

Le Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique a dénoncé "cet acte criminel lâche, à travers lequel le Royaume du Maroc souhaite attiser les tensions". Appelant le peuple algérien à "se mobiliser autour des autorités et de l'armée nationale contre quiconque oserait songer à l'effusion du sang des Algériens". De son côté, la Direction de la Zaouïa de Sidi M'hammed Ben Merzoug a condamné cette "inique commise par les forces d'occupation marocaines contre des innocents sans défense", relevant que cet acte criminel "va à l'encontre des mœurs de fraternité et se heurte aux valeurs de bon voisinage". La Mechakha a présenté les condoléances les plus sincères aux familles des martyrs, implorant Allah Le Tout-Puissant de "protéger l'Algérie et son peuple et de repousser le plan perfide de ses ennemis et des détracteurs de l'Algérie". Dans ce cadre, le Califat général de la Tariqa (confrérie) Tidjania à Ain-Madhi (wilaya de Laghouat) a appris "avec une grande douleur et tristesse la nouvelle du lâche assassinat de trois ressortissants algériens, dont deux adeptes de la Tariqa Tidjania et porteurs de son message de paix et de fraternité". Le Califat général de la Tariqa Tidjania a affirmé que la confiance des Algériens est "grande en leur Etat et leur armée pour faire éclater et triompher la vérité".

Le Conseil constitutionnel condamne dans les termes les plus énergiques ce lâche assassinat, indiquant que les membres du Conseil constitutionnel s'associent à la douleur des familles éplorées et leur présentent leurs sincères condoléances tout comme ils s'inclinent, avec déférence, à la mémoire des victimes de ce bombardement alors qu'ils s'adonnaient à leurs activités commerciales sur l'axe Ouargla-Nouakchott". Le superviseur général de la conférence constituante de la dignité africaine, Djamel Benzekri a dénoncé dans un communiqué, "ce lâche acte qui vise à entrainer la région vers l'inconnu". M. Benzekri a estimé que "la conjoncture que traverse l'Algérie est désormais source de préoccupation pour certains" et "la prospérité et le rétablissement de la diplomatie algérienne a trahi les criminels".

UNE COMMISSION SAHRAOUIE APPELLE À UNE ENQUÊTE INDÉPENDANTE

Dans un communiqué dont l'APS a reçu une copie, la Commission sahraouie des droits de l'Homme a dénoncé énergiquement "ce crime odieux perpétré le 1er novembre dernier par les forces de l'occupation marocaines contre 3 ressortissants algériens innocents et pacifiques, au moment où le peuple algérien célébrait le 67e anniversaire du déclenchement de sa glorieuse Révolution".

La Commission a qualifié cette agression de crime contre l'humanité et de crime de guerre qui exige une enquête indépendante, tenant le régime marocain pour responsable.

"Cet acte lâche commis par le régime marocain est une violation flagrante et grave des droits de l'Homme et de la liberté de circulation des civils sur une route internationale utilisée par les transporteurs de marchandises sur l'axe Nouakchott-Ouargla", ajoute la même source.

La Commission condamne également les pratiques hostiles du Maroc qui entraînent la région toute entière dans l'instabilité, notamment après la reprise de la lutte armée au Sahara occidental suite à la violation de l'accord du cessez-le-feu par le Maroc le 13 novembre 2020.

La Commission sahraouie des droits de l'Homme a exprimé sa solidarité "inconditionnelle" avec les familles des trois victimes leur présentant ses sincères condoléances ainsi qu'au peuple algérien frère.

Synthèse : Abir.N.

ABDELAZIZ RAHABI (DIPLOMATE ET ANCIEN MINISTRE)

La réaction d'Alger est légitime, selon Rahabi

L'ancien ministre et diplomate, Abdelaziz Rahabi, a indiqué jeudi que "la gravité de la situation donne à la réaction de l'Algérie toute sa légitimité", tout comme elle justifie les mesures adaptées qu'elle sera amenée à prendre, après l'assassinat de trois citoyens algériens par les forces d'occupation marocaines sur l'axe Nouakchott-Ouargla. Cette agression "est une provocation qui relève d'une volonté délibérée de passer de la stratégie de la tension diplomatique permanente, qui a montré ses limites, à celle du choix de l'option (de) la pleine

militarisation de la question du Sahara occidental", peut-on lire dans une publication Facebook de M. Rahabi. L'ancien ministre de la Communauté a ajouté, dans ce même post, que "le Maroc fait le choix de l'escalade au moment où la communauté internationale appelle à l'exercice du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui et porte ainsi l'entière responsabilité de son acte et de ses conséquences sur la paix et la stabilité de la région". Et d'enchaîner : "Le Sahara occidental est un territoire non autonome qui relève de la

décolonisation, au titre de la Charte des Nations unies et toutes ses déclarations et résolutions pertinentes depuis 1963. Il est reconnu comme tel par la communauté internationale et le Conseil de sécurité vient de le rappeler tout récemment", en référence à la résolution 2602 adoptée vendredi dernier. Et pour M. Rahabi de conclure qu'"à ce titre, il ne peut servir de base arrière à la puissance occupante pour lancer une attaque militaire de quelque nature que ce soit dans ce territoire sous contrôle de la Minurso (Mission des Nations unies pour

l'organisation d'un référendum au Sahara occidental)". Trois ressortissants algériens ont été assassinés le 1er novembre dans un "bombardement barbare" de leurs camions, alors qu'ils effectuaient la liaison Nouakchott-Ouargla, a indiqué mercredi un communiqué de la présidence de la République, faisant état de plusieurs facteurs désignant les forces d'occupation marocaines au Sahara occidental comme "ayant commis, avec un armement sophistiqué, ce lâche assassinat".

R. N.

SÉCURITÉ SOCIALE

1.175.212", entreprises concernées par la Régularisation

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abderrahmane Lahfaya a affirmé jeudi à Alger que les mesures exceptionnelles prises au profit des employeurs et des non-salariés exerçant pour leur propre compte, débiteurs auprès de la sécurité sociale, leur permettront de "poursuivre leurs activités économiques, garantir leur pérennité et préserver les postes d'emploi", a indiqué un communiqué du Conseil de la nation.

La Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la solidarité nationale du Conseil de la nation a écouté un exposé présenté par M. Lahfaya sur les mesures exceptionnelles visant à "atténuer les charges sur les assujettis à la Sécurité sociale, à travers l'accompagnement des employeurs publics et privés, ainsi que les non salariés qui exercent une activité pour leur propre compte de façon à leur permettre de poursuivre leurs activités économiques et de garantir leur pérennité", a précisé le communiqué.

Ces mesures, ajoute le ministre, permettent à ces débiteurs de "renforcer leurs capacités de production et de les encourager à la création des postes d'emploi". Lors de cette réunion présidée par Miloud Hanafi, président de la commission, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar et du vice-président du Conseil de la nation, Abdelkader Grinik, M. Lahfaya a souligné que ces mesures sont en vigueur jusqu'au 31 janvier 2022. Ce sont des mesures qui permettront aux catégories souffrant des difficultés financières de régler leurs cotisations principales par échéancier avec exonération totale des majorations et des pénalités de retard".

A ce titre, ajoute le communiqué, le ministre a rappelé que le nombre des entreprises débitrices concernées par ces mesures a atteint 1.175.212", soulignant que "ces avantages ont permis jusqu'au mois d'octobre dernier le recouvrement de plus de 3.5 milliards DA.

Concernant les demandes de rééchelonnement des dettes, M. Lahfaya a fait état de 8.063 cas, tandis que "la valeur des dettes rééchelonnées s'est élevée à 19 milliards DA". La même source a rappelé que le nombre d'entreprises ayant régularisé définitivement leur situation s'était élevé à 194.482 entreprises, alors que le nombre d'exonérations accordées était de plus de 17 milliards DA".

Selon le même communiqué, le ministre a précisé que ces mesures visent essentiellement à "renforcer la politique nationale de promotion de l'emploi en réaccordant les avantages relatives à l'abattement de la quote-part patronale de cotisations de sécurité sociale, entrant dans le cadre des mesures encourageant la promotion et le soutien de l'emploi, prévues par la législation et la réglementation en vigueur".

R.N

CONSEIL DE LA NATION

Zaghdar présente la LFC 2021 devant la commission ad-hoc

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zaghdar a présenté, jeudi, un exposé sur le projet de loi portant approbation de l'ordonnance 21-07 portant Loi de finances complémentaire (LFC) pour 2021 devant la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la Nation, a indiqué un communiqué du conseil.

Dans son exposé, le représentant du Gouvernement a précisé que les changements apportés par rapport à l'encadrement macroéconomique et financier de la Loi de finances initiale pour 2021 concernent les dépenses budgétaires qui ont été revues à la hausse avec 529,7 milliards de DA, et ce à raison de 350 milliards de DA pour les dépenses de gestion, 179,7 milliards de DA pour des dépenses d'équipement outre les recettes budgétaires (+3,7 milliards de DA), indique-t-on de même source. La révision à la hausse des dépenses budgétaires "concerne essentiellement la couverture des dépenses supplémentaires liées à l'impact de la pandémie du coronavirus (Covid-19), la demande d'investissement des secteurs, la réorganisation territoriale, le programme d'appui au profit de certaines wilayas ainsi que la prise en charge du financement des élections législatives", a précisé M. Zaghdar.

Le texte prévoit des mesures de facilitation en faveur de l'investissement, à l'instar de la suppression de l'effet rétroactif de l'obligation de mise en conformité à la règle (49/51%) pour les sociétés commerciales qui comptent un partenaire étranger ou plus et de la prorogation de la mesure portant réduction de la Taxe sur l'activité professionnelle de 75 % au profit des installateurs des kits GPL. Le texte prévoit, entre autres, des mesures au profit du secteur de la santé, à savoir l'exonération de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et des droits douaniers, applicable aux produits de base entrant dans le système de production des produits pharmaceutique et matériel médical utilisé dans le traitement du coronavirus, lit-on dans le communiqué.

Le texte prévoit des mesures de simplification pour certaines activités économiques, dont la réduction du délai de franchise concernant l'immobilisation des conteneurs de 180 jours à 90 jours pour la taxe sur l'immobilisation des conteneurs assise sur le montant des frais d'immobilisation des conteneurs. Il comprend aussi des incitations



fiscales pour les produits de la finance islamique, dont l'exonération de plusieurs taxes liées aux contrats relatifs à des produits de la finance islamique, notamment pour l'acquisition de biens immobiliers. Le PLF prévoit d'autres mesures liées aux comptes d'affectation spéciale (CAS), la plus importante étant la création du compte d'affectation spéciale des avoirs et biens confisqués ou récupérés dans le cadre des affaires de lutte contre la corruption. Dans leurs interventions, au terme de l'exposé du représentant du gouvernement, les membres de la commission ont fait part de leurs préoccupations, insistant tout particulièrement sur la nécessité d'actualiser les mécanismes de la finance islamique afin de les adapter à la réalité économique

et aux besoins du peuple algérien. Ils se sont interrogés sur les mesures prises pour absorber la masse monétaire du marché parallèle, tout en se félicitant de la teneur du projet de loi. Conduite par son président, Rachid Achour, la réunion de la commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation s'est tenue en présence du vice-président de l'institution parlementaire en charge des relations avec le gouvernement et l'APN, Abdelkader Guerinik, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar. La commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation prépare actuellement son rapport sur le texte de loi pour le soumettre à la prochaine séance plénière.

APS

NOUVELLE LOI SUR L'INVESTISSEMENT

La mouture finale du texte "fin prête"

La mouture finale du nouveau projet de loi sur l'investissement a été finalisée et soumise aux services du Secrétariat général du gouvernement, a annoncé jeudi à Alger le ministre de l'Industrie, Ahmed Zaghdar. Le ministre répondait à une question relative à la finalisation du nouveau projet de loi sur l'investissement du député à l'Assemblée populaire nationale (APN) Ouari Massinissa du groupe parlementaire des indépendants, lors d'une plénière consacrée aux questions orales.

Le ministère, en collaboration et en concertation avec des experts et des spécialistes du domaine, a procédé à l'élaboration de la mouture finale du nouveau projet de loi sur l'investissement dans le

cadre d'"une nouvelle vision stratégique pour la promotion de l'investissement en Algérie qui a pour objectif d'assurer un cadre de travail approprié garantissant des opportunités d'investissement dans un climat de confiance", a précisé M. Zaghdar.

La loi vise à "remédier aux lacunes concernant la mise en œuvre du système juridique relatif à l'investissement", a indiqué le ministre. Pour ce qui est du foncier industriel, il a fait savoir que son département ministériel a entrepris plusieurs mesures, dont la révision de l'ordonnance 08-04 du 1er septembre 2008 fixant les conditions et modalités de concession et de cession des terrains relevant du domaine privé de l'Etat destinés à la

réalisation de projets d'investissement. Le ministre a rappelé la création d'un organisme national chargé de l'octroi et de la gestion du foncier industriel, précisant que cet organisme constitue "un outil principal de l'Etat dans la mise en œuvre de la politique nationale du foncier industriel et un pôle de compétence et d'expertise technique au service de l'Etat". S'agissant du recensement du foncier industriel inexploité dans les zones industrielles et les zones d'activités, le ministre a fait état du recensement du foncier industriel au niveau de celles-ci, précisant que les résultats ont été soumis au Premier ministre.

R.N

OPEP+

La hausse de production de 400.000 barils/j maintenue en décembre

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés (Opep+) a décidé jeudi de maintenir en décembre la hausse de production de 400.000 barils/j à partir d'août décidée lors de sa 19e réunion ministérielle, a annoncé le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab.

La part de l'Algérie à la production de pétrole en décembre sera de 962.000 barils/j, soit une hausse de 10.000 barils/j par rapport à novembre, a précisé M. Arkab au terme des travaux en visioconférence de la 34e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi (JMCC) et de la 22e réunion ministérielle des pays de l'Opep+. "Il a été décidé de maintenir en dé-

cembre la hausse de production de 400.000 barils/j à la faveur des bons fondamentaux du marché pétrolier enregistrés", a-t-il expliqué. Le ministre s'est félicité du niveau global de conformité qui a permis de stabiliser et d'équilibrer le marché", indiquant qu'un taux de conformité de 115% a été enregistré en septembre.

Cette réunion, regroupant les 23 pays (13 pays de l'Opep et 10 pays non-Opep) signataires de la Déclaration de coopération, a porté sur les récents développements observés sur la scène pétrolière internationale et les actions à entreprendre pour soutenir l'équilibre et la stabilité du marché pétrolier. Elle a été

précédée par la 34e réunion du JMCC qui a évalué, sur la base du rapport établi par le Comité technique conjoint de suivi (JTC), la situation du marché pétrolier international, ses perspectives d'évolution à court terme, ainsi que le niveau de respect des engagements relatifs aux ajustements de production des pays signataires de la Déclaration de coopération. Le JMCC compte des pays membres de l'OPEP, soit l'Algérie, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, l'Irak, le Koweït, le Nigeria et le Venezuela, et deux pays non membres de l'organisation, à savoir la Russie et le Kazakhstan.

R.E

ROUMANIE

Une quatrième vague des plus meurtrières

L'épidémie de Covid-19 continue de faire des ravages en Roumanie où une quatrième vague provoque depuis plusieurs semaines, en moyenne 500 décès et plus de 4000 contaminations par jour.

Le bilan communiqué par le comité national de coordination des activités de vaccination contre le Covid-19 (Cncav), évoque un triste record quotidien des personnes contaminées par le virus: 10.196 personnes infectées ont été enregistrés au cours des dernières 24 heures.

Le Cncav fait état également d'hôpitaux débordés face au nombre élevé de malades placés en soins intensifs. Selon des responsables sanitaires à Bucarest, la Roumanie paye le prix du retard enregistré dans la vaccination de la population au point que la quatrième vague du virus a surpris les autorités sans savoir quand est ce qu'elle prendra fin.

Le témoignage d'infirmières de l'hôpital régional de Suceava (Nord-est du pays), rapporté par des journaux locaux, font état d'une situation sanitaire "jamais vue" lors des précédentes vagues, précisant que le Nord-est de la Roumanie est la région qui affiche la couverture vaccinale la plus faible du pays, à peine 26 pc de la population ayant reçu ses deux doses.

"Le variant Delta est plus agressif, avec une dégradation plus rapide de l'état de santé. Beaucoup de malades se présentent tardivement à l'hôpital, avec une saturation d'oxygène à 30-40-50 pc", a affirmé Catalin Apostolescu, directeur de l'institut de santé de Bucarest, soulignant que "la surpopulation des services signifie que les médecins ne peuvent plus accorder la même attention à chaque patient. Quand on doit traiter dix personnes au lieu de deux, on fait moins attention et il y a plus de risques de faire des erreurs", déplore-t-il.

ALLEMAGNE

Record d'infections quotidiennes

L'Allemagne a enregistré jeudi un nombre record de nouvelles infections au Covid-19 avec 33.949 cas supplémentaires en 24 heures, selon l'institut de veille sanitaire Robert Koch.

Le précédent record avait été atteint le 18 décembre 2020, avec 33.777 nouvelles infections.

Au total, plus de 4,6 millions de personnes ont été infectées depuis le début de l'épidémie par le nouveau coronavirus en Allemagne, frappée par une quatrième vague "massive" touchant surtout les non-vaccinés, selon le gouvernement d'Angela Merkel. L'Allemagne est touchée par une pandémie "massive" des non-vaccinés, a mis en garde mercredi le ministre de la Santé Jens Spahn, appelant à un durcissement des mesures pour endiguer la résurgence des cas de Covid dans le pays. L'Allemagne a vu les cas de Covid-19 remonter en flèche depuis la fin des vacances d'automne. Mercredi, l'Institut Robert Koch (RKI), l'agence du gouvernement fédéral chargé du contrôle et de la prévention des maladies, a fait état de plus de 20.000 nouveaux cas en 24 heures, et 194 décès. La chancelière sortante, Angela Merkel, a exprimé son inquiétude ce week-end. Selon les derniers chiffres, 55,6 millions ont reçu deux doses de vaccins, soit 66,8% de la population.

RÉSURGENCE DES CAS DE COVID

L'Europe et l'Asie centrale, épice de la pandémie

Une nouvelle fois, l'Europe et l'Asie centrale sont l'épicentre de la pandémie de Covid-19, a alerté jeudi, l'Organisation mondiale de la Santé, qualifiant de "très préoccupant", le rythme actuel de transmission du nouveau coronavirus dans cette zone.



Chaque pays d'Europe et d'Asie centrale est confronté à une menace réelle de résurgence du Covid-19 ou la combat déjà", a déclaré lors d'une conférence de presse, le directeur de l'OMS Europe, Dr Hans Kluge, estimant que la situation actuelle et les projections "alarmantes" à court terme, "devraient nous inciter à agir". Les cas de Covid-19 approchent à nouveau des niveaux records, le variant Delta, plus transmissible, continuant à dominer la transmission en Europe et en Asie centrale.

La semaine dernière, avec près de 1,8 million de nouveaux cas et 24.000 nouveaux décès signalés, l'Europe et l'Asie centrale

ont connu une augmentation de 6 et 12 %, respectivement, par rapport à la semaine précédente. Au cours des quatre dernières semaines, l'Europe a connu une augmentation de plus de 55 % des nouveaux cas de Covid-19. Ces régions ont représenté la semaine écoulée, 59 % de tous les cas dans le monde et 48 % des décès signalés. "Nous sommes à un autre point critique de la résurgence des pandémies. L'Europe est de nouveau à l'épicentre de la pandémie - là où nous étions il y a un an", a dit le Dr Kluge, précisant que la différence aujourd'hui "est que nous en savons plus et que nous pouvons en faire plus (...)" Les taux d'admission à l'hôpital

du Covid-19 ont plus que doublé en une semaine, selon les dernières données de l'OMS/Europe.

"Selon une projection fiable, si nous restons sur cette trajectoire, nous pourrions assister à un autre demi-million de décès dus à la Covid-19 en Europe et en Asie centrale d'ici le premier février de l'année prochaine - et 43 pays de notre région seront confrontés à une pression élevée à extrême sur les lits d'hôpitaux à un moment donné au cours de la même période", selon l'OMS.

Cette flambée de cas est due selon l'Organisation sanitaire mondiale, à une couverture vaccinale insuffisante et l'assouplissement des mesures sanitaires et sociales.

ETATS-UNIS

Des millions de salariés tenus de se faire vacciner d'ici le 4 janvier

Des dizaines de millions de salariés américains devront être vaccinés contre le Covid-19 d'ici le 4 janvier, sous peine de devoir se soumettre à des tests très réguliers, a annoncé jeudi l'administration du président Joe Biden.

Cette obligation vaccinale, qui concerne les employés des entreprises de plus de 100 personnes, les travailleurs du monde médical et les salariés des sous-traitants d'agences fédérales est l'une des mesures les plus radicales prises par le gouvernement américain pour tenter d'endiguer l'épidémie qui mine la reprise écono-



mique. "Il y a la même échéance cohérente pour ces trois catégories du 4 janvier 2022", date à laquelle les employés devront soit avoir reçu leur dernière dose de vaccin, soit commencer à se soumettre à au moins un test par se-

maine, a indiqué jeudi un haut-responsable américain. Le président Biden avait dévoilé cette mesure, censée toucher plus des deux-tiers de la main-d'œuvre du pays, en septembre lors d'un discours à la Maison Blanche. L'occasion

selon lui de "tourner la page" du coronavirus et serrer la vis pour les millions d'Américains qui refusent encore de se faire vacciner.

Plusieurs entreprises, dont le géant de la viande Tyson Foods ou la compagnie aérienne United Airlines, avaient déjà préparé le terrain en imposant dès la fin septembre ces obligations à leurs employés. Dernier en date, le constructeur automobile Ford a exigé de ses 32.000 employés qu'ils soient vaccinés d'ici le 8 décembre sauf en cas d'exemption religieuse ou médicale, selon plusieurs médias américains.

AEP À BOUZEGUENE Possibilité d'alimentation à partir du barrage Tichy Haf

Le ministre des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique, Karim Hasni, a rassuré les représentants des comités de villages de la Daïra de Bouzeguene (Wilaya de Tizi Ouzou), quant à la possibilité d'achever les travaux de leur alimentation à partir du barrage Tichy Haf, deux mois après la levée de toutes les entraves à la reprise des travaux par l'ANBT.



Le ministère a indiqué, jeudi dans un communiqué, que "le ministre a tenu à rassurer une délégation de représentants des comités de villages de Bouzeguene" quant à la possibilité d'achever les travaux d'alimentation en eau potable de Bouzeguene à partir du barrage Tichy Haf, dans un délai n'excédant deux mois à compter du jour où toutes les entraves à la reprise des travaux par l'ANBT soient levées". M. Hasni les a rassurés, en outre, lors d'une réunion tenue avec eux, mercredi au siège du ministère, sur la finalisation des travaux de pose des conduites, l'installation de boosters pour

faire parvenir l'eau jusqu'au réservoir de Chréa, en attendant l'achèvement des travaux de la station de pompage (SP4), a ajouté la même source. En parallèle à ces travaux, et afin d'atténuer le manque d'eau dont souffre la localité de Bouzeguene actuellement, il sera procédé à son alimentation également à partir des forages à réaliser dans les nappes locales, a précisé le ministère. Pour ce faire, une délégation du secteur (ANBT, ANRH et un représentant du ministère) effectuera une visite sur site, le dimanche 7 novembre 2021, a-t-il été annoncé dans le communiqué. Le ministre a instruit, enfin,

les responsables de l'Agence nationale des barrages (ANBT) à l'effet d'effectuer un déplacement sur les lieux, le lundi 8 novembre 2021, pour reprendre les travaux d'AEP sur le territoire de la wilaya de Tizi Ouzou. Ils ont été instruits, également, d'examiner la possibilité d'extension du réseau sur 02 km sollicitée par les représentants des comités des villages de Bouzeguene qui manifestent leur volonté à accompagner l'Agence jusqu'à l'aboutissement de ce projet. Cette réunion entre dans le cadre des réunions périodiques de concertation avec la société civile pour améliorer le service

public de l'eau à travers le territoire national, a précisé le ministre. Elle vient en complément de celle déjà organisée le 24 octobre 2021 avec les représentants des comités de villages d'Ouzellagoune (Wilaya de Bejaïa), pour trouver et mettre en œuvre les meilleures solutions consensuelles à la problématique de l'alimentation en eau potable de la population des deux communes voisines, qui dure depuis des années. Pour atteindre cet objectif, le ministre a remercié ses hôtes pour leur disponibilité au dialogue et à l'action concertée et efficace, a souligné le communiqué.

GUELMA

Plus de 1.580 ha consacrés à la culture du colza

Une superficie de 1.583 hectares devrait être dédiée à la culture du colza dans le cadre de la campagne agricole 2021-2022, soit une hausse de plus de 1.100 ha par rapport à la précédente campagne, selon les prévisions des services agricoles de la wilaya de Guelma. Lors d'une journée d'information régionale sur les modalités d'appui technique au développement des cultures oléagineuses, tenue au sein de la chambre agricole locale, les services agricoles de la wilaya de Guelma ont fait part de la possibilité d'atteindre l'objectif fixé pour la campagne agricole 2021-2022.

La première expérience de culture du colza, lancée au titre de la campagne 2020-2021, avait ciblé une superficie de 450 hectares (ha), a-t-on noté. A ce jour (avant le lancement officiel de la campagne de labours-semailles), 131 agriculteurs de la wilaya ont exprimé leur souhait d'adhérer au programme visant le développement de la culture du Colza, selon la DSA de Guelma qui a ajouté que les agriculteurs voulant adhérer audit programme sont répartis sur 25 communes sur les 34 que compte la wilaya de Guelma. Les objectifs tracés au titre de la campagne 2021-2022 devraient permettre de développer davantage la culture du colza à Guelma, selon la DSA qui n'a pas manqué de rappeler que la première expérience dans ce domaine, lancée au cours de la précédente campagne, avec l'implication de près de 60 agriculteurs, a été couronnée de succès puisqu'une production de 4.454 q de colza a été réalisée avant de l'orienter vers les unités de transformation dans de bonnes conditions. La rencontre régionale, ciblant les agriculteurs des wilayas de l'Est du pays, et organisée en coordination entre la DSA et la chambre agricole locale a vu la participation, entre autres d'experts tunisiens, représentants une société privée spécialisée dans la vente de semences de colza, d'engrais et de médicaments d'accompagnement, en sus de nombreux agriculteurs de la région qui ont saisi l'occasion pour souligner leurs préoccupations aux encadreurs.

AÉROGARE D'ORAN

Levée de toutes les entraves administratives pour l'achèvement du projet

Le ministre des Transports, Aïssa Bekkai a affirmé, jeudi à Oran, que toutes les contraintes administratives ont été levées pour l'achèvement du projet de la nouvelle aérogare de l'aéroport international "Ahmed Benbella" d'Oran. En inspectant ce projet, le ministre a souligné que toutes les procédures administratives en suspens concernant le traitement des dossiers des marchés et d'assurer le financement ont été résolues et la société chargée du projet doit travailler jour et nuit pour achever les travaux. M. Bekkai a insisté sur l'accélération de la cadence des travaux de réalisation en adoptant un système de trois groupes (3 fois huit) en application des instructions du Premier ministre, ministre des Finances, Ahmed Benabderrahmane, pour la réception de cette importante infrastructure en décembre prochain conformément aux délais fixés, sachant qu'actuellement le taux d'avancement des travaux a atteint 95 %. Le ministre a également mis l'accent sur l'importance de cette structure en tant que jalon supplémentaire pour la promotion de la destination Algérie ajoutant que l'aérogare doit être au rendez-vous avec les Jeux méditerranéens d'Oran en 2022 dans les meilleures conditions. S'agissant de l'investissement dans le transport aérien, il a, à cette occasion, fait part de 9 accords de principe accordés à des investisseurs privés, appelés à présenter des dossiers pour obtenir l'accord final. Concernant le transport urbain dans certaines régions qui accusent des lacunes, dont l'absence de nouveaux pôles urbains, le ministre a souligné que "le meilleur renforcement reste l'exploitation optimale des ressources disponibles, mettant l'accent sur la maintenance des parcs des entreprises des transports où un grand nombre de matériel est souvent en panne.

CHLEF (BASE AÉRIENNE DE L'ANP)

Visite guidée à l'escadron des hélicoptères de recherche et sauvetage

Une visite guidée au 460e escadron des hélicoptères de recherche et de sauvetage de la base aérienne "M'hamed Mohamed" de Chlef, relevant de la 1ère région Militaire, a été organisée jeudi au profit des journalistes, à l'initiative du commandement des forces aériennes. L'opportunité a permis aux représentants de la presse de s'enquérir, de plus près, des missions dévolues à cet escadron des hélicoptères de recherche et sauvetage, notamment en matière de recherche d'avions perdus, de sauvetage de leurs équipages et d'aide humanitaire lors des catastrophes naturelles. "Cette visite, inscrite au titre de la mise en œuvre du plan de communication du ministère de la Défense nationale (MDN),

pour l'exercice 2021, vise à informer les médias sur le rôle et les missions du 460ème escadron des hélicoptères de recherche et sauvetage", a indiqué dans son allocution, à l'occasion, le commandant de l'air de la 1ère région militaire, le général-major Cheklal Salah. Il a souligné la contribution de ce type d'activités, visant à faire connaître l'Armée nationale populaire (ANP), dans la consécration de la volonté de l'institution militaire de se rapprocher des médias, et de renforcer la relation Armée-Nation. Le commandant de la base aérienne de Chlef, le colonel Chouchene Mohamed Toufik, a indiqué, pour sa part, que cette visite offre l'opportunité aux journalistes de mieux s'informer sur les réalisations du corps des forces aériennes algériennes,

qui a "consentis des efforts considérables et a franchi de grands pas pour atteindre son niveau actuel, en termes de compétence et de professionnalisme", a-t-il assuré. Après un exposé sur le 460e escadron présenté par son commandant, les journalistes ont eu droit à une visite des salles de préparation des missions de recherches et de sauvetage et des salles de maintenance des hélicoptères, avant d'assister à un exercice de simulation de recherche et de sauvetage de deux personnes dans une zone isolée, avec un hélicoptère AW 139. Les journalistes présents ont salué cette initiative qui leur a permis de connaître les unités et missions de cet escadron, grâce, entre autres, à cet exercice de simulation, ont-ils observé.

SHEFFIELD UNITED

Opéré de la cheville, Guedioura indisponible 8 semaines

Le milieu international algérien de Sheffield United (Div.2 anglaise de football) Adlène Guedioura, opéré de la cheville, sera éloigné des terrains pendant 8 semaines, a annoncé le club anglais, jeudi sur son compte officiel Twitter. "Guedioura s'est blessé à la cheville et a été opéré. L'intervention a été une réussite, mais son retour sera dans 8 semaines. L'année prochaine, en janvier, il pourra commencer à travailler avec l'équipe", a indiqué Sheffield United dans un communiqué. Guedioura (35 ans) s'était engagé avec le club anglais en septembre dernier pour une saison, en provenance d'Al-Gharafa SC (Qatar), avec lequel il avait passé deux saisons. Le natif de la Roche-sur-Yon (France), ne compte qu'une seule apparition en championnat anglais de deuxième division (Championship), le 18 septembre dernier en déplacement face à Hull City (3-1). Cette blessure met définitivement fin aux derniers espoirs de Guedioura de prendre part avec l'équipe nationale à la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022) au Cameroun (9 janvier - 6 février). Considéré comme l'un des meilleurs joueurs de la sélection, lors de la dernière CAN-2019 en Egypte, remportée par l'Algérie, Guedioura (61 sélections/2 buts) n'a plus été convoqué chez les "Verts" depuis mai dernier, à l'occasion des matchs amicaux disputés face à la Mauritanie (4-1), au Mali (1-0), et à la Tunisie (2-0).

R.S

FOOT/MONDIAL-2022 (QUALIFICATIONS)

L'attaquant ivoirien Wilfried Zaha refuse la sélection

L'attaquant ivoirien de Crystal Palace, Wilfried Zaha a demandé à ne pas être convoqué avec sa sélection pour les deux prochains matches de qualification pour le Mondial-2022 mi-novembre, indiquant réfléchir à son avenir international, a révélé jeudi le sélectionneur des Éléphants, Patrice Beaufume. "Il y a quelques jours, Zaha m'a envoyé un message pour dire que chaque fois qu'il vient (en équipe nationale, NDLR), il rentre malade. Il m'a demandé de ne pas être appelé en novembre car il veut réfléchir à son avenir international", a indiqué M. Beaufume. Le sélectionneur de la Côte d'Ivoire s'exprimait lors d'une conférence de presse dévoilant une liste de 25 joueurs retenus pour affronter le Mozambique (13 novembre) et le Cameroun (16 novembre), ultimes matches de la phase de poules des qualifications pour le Mondial-2022. Actuellement premiers du groupe D avec 10 points, les Éléphants ont un point d'avance seulement sur le Cameroun et la confrontation à Douala risque d'être décisive en vue de la qualification. "Moi je veux des soldats, des guerriers qui même avec un genou à terre vont venir en sélection. C'est un message que j'adresse haut et fort à chaque joueur", a martelé le sélectionneur, jeudi. "En 2015, nous avons gagné avec des soldats" a-t-il insisté, faisant référence à la dernière victoire des Ivoiriens en Coupe d'Afrique des Nations (CAN). Ce n'est pas la première fois que Wilfried Zaha, qui aura 29 ans la semaine prochaine, refuse la sélection nationale. En 2018 notamment, il avait déjà décliné l'appel du sélectionneur de l'époque, Ibrahim Kamara, évoquant alors des soucis personnels. Hormis l'absence de Zaha, le sélectionneur ivoirien sera privé de Jérémie Bogga, le milieu de terrain de Sassuolo étant blessé pour trois semaines et de la star Gerwinho, gravement blessé au genou le week-end dernier avec son club de Trabzonspor et écarté des terrains pour plusieurs mois.

R.S

FOOT/ LIGUE DES CHAMPIONS (CLASSEMENT DES BUTEURS)

Mahrez rejoint Benzema et Sané à la quatrième place

L'ailier international algérien de Manchester City Riyad Mahrez, auteur d'un but lors de la victoire des "Cityzens" mercredi soir à domicile face aux Belges du Club Bruges (4-1), a rejoint la quatrième place du classement des buteurs de la Ligue des champions d'Europe de football avec 4 buts.



Le capitaine de l'équipe nationale a marqué le deuxième but de son équipe d'une reprise de la tête (54e). Il a cédé sa place quelques minutes plus tard (68e) à Raheem Sterling. Mahrez a déjà signé un doublé lors du premier match face au Club Bruges (5-1). Il a ouvert son compteur-buts lors de la large victoire décrochée face au RB

Leipzig (6-3), en septembre dernier. Mahrez rejoint à la quatrième place l'international allemand du Bayern Munich Leroy Sané et l'attaquant Français du Real Madrid Karim Benzema, auteur du 1000e et du 1001e but du club merengue en Ligue des champions. Dans le haut du classement, le buteur polonais du Bayern Munich Robert Lewandowski, auteur d'un

triplé mardi face aux Portugais du Benfica Lisbonne (5-2), s'est hissé en tête avec 8 réalisations. Le favori du Ballon d'or 2021 est talonné de près par l'attaquant international ivoirien de l'Ajax Amsterdam Sebatien Haller (7 buts). Trois joueurs suivent derrière avec 5 buts chacun : le Français Christopher Nkunku (RB Leipzig/ Allemagne), le Portugais Cristiano Ronaldo (Manchester

United/ Angleterre), et l'Égyptien Mohamed Salah (Liverpool/ Angleterre). Ronaldo qui a marqué dans le temps additionnel des deux matchs avec les Red Devils sur le terrain des Italiens de l'Atalanta (2-2), accroît encore son avance en tête du classement des meilleurs buteurs de l'histoire de la compétition avec 139 réalisations.

R.S

FOOT/ LIGUE DES CHAMPIONS

Dortmund va faire appel du carton rouge de Mats Hummels

Le Borussia Dortmund va faire appel auprès de l'UEFA du carton rouge infligé mercredi à Mats Hummels lors de la défaite du BVB en Ligue des champions contre l'Ajax (1-3). "Nous faisons appel à l'UEFA et à son sens de la justice afin qu'elle donne l'exemple ici et ne punisse pas aussi le joueur", a déclaré le directeur général Hans-Joachim Watzke au SID. "C'est une injustice totale, nous nous sentons suffisamment punis par le résultat du match", a-t-il ajouté. Hummels, 32 ans, avait reçu un carton rouge à la 29e minute pour un tacle certes rugueux mais qui semblait régulier sur l'attaquant de l'Ajax Antony.

L'arbitre anglais Michael Oliver a consulté l'arbitre assistant vidéo sans regarder de lui-même les images et a maintenu sa décision. Le directeur sportif de Dortmund, Michael Zorc, a également indiqué avoir déjà pris contact avec l'UEFA concernant cette expulsion, qui, selon lui, était "de toute évidence, prouvée à l'appui, une mauvaise décision. Elle a ruiné notre jeu et décidé du sort du match". Peu après, Dortmund avait pourtant ouvert le score par l'entremise de Marco Reus sur pénalty avant que l'Ajax ne prenne l'avantage en seconde période par Dusan Tadic, Sébastien Haller et Davy Klaassen. "Je ne comprends pas du tout comment on peut mettre un rouge sur cette action. Comment un arbitre à ce niveau en Ligue des champions peut-il penser à mettre un rouge?", a fulminé après la rencontre Hummels. "On voit qu'il (Antony) lève la tête pour voir si l'arbitre l'a bien vu puis il se remet à se rouler sur lui-même dans l'autre sens à toute vitesse en faisant semblant de souffrir. Antony m'a lui-même dit que ce n'était pas un carton rouge", a-t-il continué, critiquant son comportement "antisportif". Après cette défaite, les Allemands gardent la deuxième place du groupe C, derrière l'Ajax déjà qualifié pour les 8e, à égalité de points avec le Sporting qui a de son côté facilement battu Besiktas 4-0.

FOOT/ LIGA ESPAGNOLE (FC BARCELONE)

Ousmane Dembélé aussitôt revenu aussitôt blessé

L'attaquant international français du FC Barcelone Ousmane Dembélé, qui a rejoint mardi en Ligue des champions après cinq mois d'absence, souffre d'une elongation à l'arrière de la cuisse gauche, a annoncé le club pensionnaire de la Liga espagnole de football, jeudi dans un communiqué. "Ousmane Dembélé a une elongation au muscle semi-membraneux de la cuisse gauche", a indiqué le Barça dans un communiqué, sans donner la durée de son absence mais en précisant que le Français sera absent pour le match de la 13e journée de Liga à Vigo, samedi (16h15). Mardi, Dembélé a remplacé le jeune Gavi (17 ans), à la 65e minute du match contre le Dynamo Kiev (victoire 1-0), comptant pour la 4e journée de Ligue des champions. C'était son premier match depuis près de cinq mois : en juin dernier, "Dembouz" (24 ans) avait été contraint de laisser sa place à la fin du match de la France contre la Hongrie à l'Euro, victime d'une désinsertion du tendon du biceps fémoral au niveau du genou droit, pour lequel il a été opéré le 28 juin à Turku, en Finlande. La saison dernière, il avait déjà manqué cinq matches en décembre pour une blessure similaire sur l'autre jambe, une petite elongation aux ischio-jambiers de la jambe droite. La carrière barcelonaise de l'ailier français a été largement tronquée par les blessures à répétition, l'empêchant de s'installer comme un titulaire au sein de la formation catalane.

R.S

FOOTBALL/SÉVILLE FC

Jesus Navas blessé à la cuisse droite

L'arrière droit espagnol du Séville FC Jesus Navas s'est blessé à la cuisse droite lors de la défaite de son équipe contre Lille 2-1 mardi en Ligue des champions et sera absent "environ huit semaines", a annoncé le club andalou jeudi. Navas, 35 ans, remplacé à la 65e minute du match contre Lille, ne participera pas au derby de Séville sur la pelouse du Betis di-

manche en clôture de la 13e journée de Liga. Champion du monde 2010 et d'Europe 2012 avec l'Espagne, Navas manquera aussi les deux derniers matches de la phase de groupes de la Ligue des champions contre Wolfsburg (23 novembre) et à Salzbourg (8 décembre).

R.S

FOOT/ MONDIAL 2022 - ÉLIMINATOIRES (ALGÉRIE) La hantise des blessures s'éloigne

Le sélectionneur de l'équipe nationale football Djamel Belmadi, pourra compter pratiquement sur l'ensemble de son effectif, après le retour de blessures de deux cadres, en vue des deux derniers matches des éliminatoires de la Coupe du monde 2022 au Qatar : le vendredi 12 novembre face au Djibouti au Caire, et le mardi 16 novembre devant le Burkina Faso à Blida (17h00).

Contraints de faire l'impasse sur les deux derniers matches des "Verts" face au Niger, en octobre dernier (6-1 puis 4-0), les deux défenseurs Ramy Bensebaïni (Borussia Monchengladbach/Allemagne) et Djamel Belmadi (Qatar SC), ont retrouvé la compétition depuis quelques jours, de quoi soulager Belmadi, qui pourra compter de nouveau sur leurs services, en vue notamment du match décisif face au Burkina Faso. Bensebaïni a signé un retour tonitruant en Allemagne, lui qui n'avait plus joué depuis le 7 septembre dernier, et le match face au Burkina Faso (1-1), disputé à Marrakech.

Le natif de Constantine, qui souffrait d'une blessure à l'aîne, a effectué son retour le 23 octobre dernier en déplacement face au Hertha Berlin (défaite 1-0) en Bundesliga, prenant part à l'intégralité de la rencontre.

Quatre jours plus tard, Bensebaïni s'est distingué en marquant un doublé lors de la large victoire décrochée à la maison face au Bayern Munich (5-0), en 1/16es de finale de la Coupe d'Allemagne. Il a confirmé son retour en forme en disputant les 90 minutes du match livré dimanche face à Bochum (2-1) en championnat. Blessé à la cuisse depuis le début du mois d'octobre, Belmadi a signé son retour samedi, en jouant toute la rencontre perdue en déplacement face à Al-Duhail (2-1).

Mohamed Farès "Out" Sous la menace d'une suspension, Belmadi et Bensebaïni seront ménagés face à Djibouti,



pour pouvoir disputer le match crucial devant les "Étalons". Considérés comme des tauliers de la sélection, les deux défenseurs ont rejoué juste avant la dernière ligne droite des éliminatoires du Mondial 2022.

Idem pour l'attaquant Islam Slimani, qui a rejoué samedi, en effectuant son apparition dans le temps additionnel, du match remporté à domicile face au RC Lens (2-1), en Ligue 1 française. Le meilleur buteur historique des "Verts" (37 buts) a dû rater quelques matches avec l'OL en raison d'une lésion musculaire. En revanche, l'ailier gauche Youcef Belaili (Qatar SC), touché à la cheville, sera ménagé face à Djibouti, pour être prêt à 100% face au Burkina Faso, lui qui n'a pas joué les deux derniers matches de son

équipe en championnat qatari. Une seule incertitude est à relever, celle du défenseur de Genoa (Serie A italienne de football) Mohamed Farès, qui devrait déclarer forfait en raison d'une blessure musculaire contractée le 23 octobre. Il serait probablement remplacé par Ayoub Abdellaoui (El-Itifaq/Arabie saoudite) ou Naoufel Khacef (CD Tondela/Portugal).

Au terme de la 4e journée, l'Algérie et le Burkina Faso occupent conjointement la tête du classement avec 10 points, le Niger suit à la troisième place (3 pts), alors que le Djibouti ferme la marche avec zéro point. Le premier du groupe se qualifiera pour le dernier tour (barrages), prévu en mars 2022.

R.S

FOOTBALL

La FAF engage un cabinet d'audit externe

La Fédération algérienne de football (FAF), a annoncé jeudi avoir engagé un cabinet externe pour effectuer une mission d'audit, dans l'objectif "d'identifier et de mettre en évidence les problèmes et les points faibles décelés au niveau des structures de gestion" de l'instance fédérale et des Ligues.

"Dans le cadre de la concrétisation du programme du président de la FAF Charef-Eddine Amara, et son Bureau fédéral, proposant une efficacité irréprochable de la gouvernance des structures sportives reposant substantiellement sur la présence d'un processus basé sur la compétence de l'exer-

cice des fonctions de contrôle et de vérification, une mission d'audit a été confiée à un Cabinet externe. Il sera chargé d'identifier et de mettre en évidence les problèmes et les points faibles décelés au niveau des structures de gestion de la FAF et des Ligues qui lui sont affiliées (LFP, LNFA, LIRF)", a indiqué la FAF dans un communiqué.

Cette démarche, couvrant l'exercice 2020, le premier trimestre de l'exercice 2021 et d'autres périodes si nécessaire, a été initiée dans un objectif d'amélioration et de bonne gouvernance par la mise en place de procédures de contrôle. Les anomalies qui se-

ront éventuellement détectées donneront lieu à des actions correctives, précise la même source. L'accompagnement de la FAF "comblera par le biais de l'audit le vide juridique concernant les modalités de fonctionnement en révélant les compétences et indicateurs précis en vue de l'efficacité tout en optimisant le rôle de l'administration et évitant ainsi d'exposer ses structures internes et externes à un risque important de manipulation comptable". Tout en qualifiant ces audits comme étant d'études, la FAF a souligné que "l'auditeur empruntera une théorie qui fera davantage appel au degré

d'indépendance des administrateurs comme déterminant majeur de la gestion.

Cette gestion variera manifestement en fonction du niveau de qualification et d'expérience. En outre, la question de l'indépendance et de la compétence individuelle des administrateurs et celle de la diversité des compétences suscitera nos recherches d'amélioration". Enfin, la FAF indique que "l'opération d'audit complètera ses travaux avec la diligence considérée tant sur le plan individuel que collectif, à travers les concepts de diversité et d'amélioration".

R.S

PARTICIPANTS AU JM ORAN-2022

Début des inscriptions le 17 janvier prochain

Les inscriptions officielles des délégations concernées par la 19e édition des Jeux méditerranéens (JM), prévue l'été 2022 à Oran, débuteront le 17 janvier prochain, a appris l'APS jeudi du comité d'organisation de l'événement.

La même source s'attend à une participation "entre 4.000 et 5.000 athlètes", représentant près de 25 pays, et qui vont se produire dans pas moins de 23 disciplines sportives.

Auparavant, un séminaire regroupant les chefs des délégations est programmé à Oran en décembre prochain, une occasion pour les

concernés de visiter les installations sportives et le village méditerranéen, lieu d'hébergement des athlètes, souligne-t-on encore.

En marge de la session extraordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), tenue mardi, le wali d'Oran, Saïd Saayoud, a rassuré, dans une déclaration à la presse, que tout sera prêt pour organiser "dans les meilleures conditions" la 19e édition des JM (25 juin-5 juillet 2022).

Affichant sa satisfaction quant à "la nouvelle dynamique" que connaissent les chantiers du nouveau complexe sportif d'Oran, il s'est dit "optimiste", sur

la réception de cette importante infrastructure dans les délais impartis, "soit avant la fin de l'année en cours", a-t-il dit. Concernant le village méditerranéen, les travaux au sein de ce site sont achevés en attendant de le doter par les équipements nécessaires, une opération à la charge de la direction locale de la jeunesse et des sports.

Le village en question, dont la capacité d'accueil dépasse les 4.000 lits, sera géré par une entreprise de wilaya à caractère économique et dont la création a été approuvée par l'APW mardi, rappelle-t-on.

R.S

FOOT/ LIGUE 2 AMATEUR

Levée d'interdiction de recrutement pour six clubs

La Commission nationale de résolution des litiges (CNRL), a annoncé jeudi la levée d'interdiction de recrutement pour six clubs de la Ligue 2 amateur de football, a indiqué la Ligue nationale de football amateur (LNFA) sur son site officiel.

Il s'agit de l'USM El-Harrach, l'USM Annaba, RC Kouba, l'USMM Hadjout, CA Batna, et du MO Constantine, précise la même source.

En revanche, il reste encore 9 clubs interdits d'enrôlement de nouveaux joueurs, à savoir, l'USM Bel-Abbès, CAB Bou Arreidj, AS Ain M'Ilia, MO Béjaïa, JSM Skikda, MC Saïda, MC El-Eulma, JSM Béjaïa, et l'ASM Oran. Dans une récente déclaration accordée à l'APS, le président de la LNFA Ali Malek, a affirmé que son instance avait pris des mesures "exceptionnelles", sur le plan financier, pour faciliter aux clubs le retrait de leurs nouvelles licences, en vue de la nouvelle saison 2021-2022.

"En raison des problèmes financiers qui secouent l'intégralité des clubs algériens, nous avons jugé utile de les aider pour pouvoir retirer les licences de leurs joueurs, en réduisant de 50% le montant de leurs dettes. Nous savons pertinemment que les clubs sont dans l'impossibilité de payer l'intégralité de leurs dettes cumulées au niveau de la chambre nationale de résolution des litiges (CNRL)".

Le championnat de Ligue 2 amateur se poursuit ce vendredi avec le déroulement de la 3e journée, dans ses deux groupes : Centre-Est et Centre-Ouest.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 ALGÉRIENNE

La 4e journée fixée aux 19 et 20 novembre

La 4e journée du championnat de Ligue 1 de football, se jouera le vendredi 19 et samedi 20 novembre, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP), vendredi sur son site officiel.

"Le championnat s'arrêtera durant la date de la Fédération internationale (Fifa) du mois de novembre prévue (8-16). Les dates des prochaines journées seront communiquées dans les plus brefs délais", a indiqué l'instance dirigeante de la compétition dans un communiqué.

Durant la prochaine date Fifa, l'équipe nationale sera au rendez-vous avec les deux dernières (Gr.A) des éliminatoires de la Coupe du monde 2022 au Qatar. Les "Verts" se déplaceront d'abord au Caire pour affronter le Djibouti, le vendredi 12 novembre (14h00), avant de recevoir le Burkina Faso, quatre jours plus tard à Blida (17h00).

La 3e journée de la Ligue 1 débute ce vendredi après-midi avec en ouverture le match CS Constantine - NC Magra (15h00), avant de se poursuivre samedi avec au menu notamment le derby algérois entre le Paradou AC - CR Belouizdad.

R.S

NOUVELLES COLONIES, DÉMOLITIONS DE MAISONS
MAUVAIS TRAITEMENT DES PRISONNIERS

L'occupation israélienne continue de s'acharner contre les Palestiniens

Les violations israéliennes contre les civils palestiniens ne cessent de s'intensifier, comme en attestent les plans de construction de plus de 3000 nouvelles colonies en Cisjordanie occupée, les démolitions de maisons, les mauvais traitements réservés aux prisonniers et la diabolisation des ONG.

Selon des institutions spécialisées dans les affaires des prisonniers, quelque 4850 Palestiniens crouissent dans les geôles israéliennes, dont 441 femmes, 225 enfants et 540 prisonniers administratifs. Mais depuis l'évasion, le 6 septembre dernier, de six prisonniers palestiniens d'une prison israélienne, l'entité sioniste ne cesse de s'acharner contre les détenus palestiniens qui souffrent déjà de négligence médicale, de refus de visites familiales, d'isolement cellulaire et de surpopulation carcérale.

Six d'entre eux poursuivent leur grève de la faim illimitée depuis plus de trois mois pour protester contre leur détention administrative injuste sans inculpation ni procès.

Parallèlement à ces abus, les programmes d'expansion des colonies et d'annexion ne cessent de prendre de l'ampleur.

Les autorités israéliennes ont dévoilé récemment leur projet de construction de 3.144 nouvelles unités en Cisjordanie occupée, où résident illégalement environ 475.000 colons israéliens, aux côtés de 2,8 millions de Palestiniens.

Dans une déclaration commune, douze pays européens ont exhorté l'entité sioniste à renoncer à son projet. "Nous demandons instamment (à l'entité sioniste) de revenir sur sa décision", ont déclaré les porte-parole de la diplomatie des douze pays (Allemagne, France, Belgique, Espagne, Italie, Pologne, Suède, Norvège, Finlande, Danemark, Pays-Bas et Irlande).

Ils ont rappelé leur "ferme opposition à la politique d'extension des colonies de peuplement dans l'ensemble des territoires palestiniens occupés, qui constitue une violation du droit international et sape les efforts en faveur de la solution des deux Etats (israélien et palestinien).



Cette initiative avait été vivement critiquée par les Etats-Unis avant même sa validation par les autorités israéliennes.

Lorsque des tactiques comme le blocus injuste imposé contre les populations de Gaza depuis 2006 ne parviennent pas à affaiblir la résistance palestinienne, les autorités de l'occupation optent pour des méthodes plus agressives.

LA DÉMOLITION DE MAISONS DE PALESTINIENS EN HAUSSE

Dans un geste effronté, l'entité sioniste a décidé récemment de classer comme "organisations terroristes" six associations palestiniennes en raison, selon des observateurs, de leur rôle essentiel dans la dénonciation des violations des droits des Palestiniens. Et récemment, elle a mis dans son viseur les quartiers de la Ville sainte, notamment Sheikh Jarrah et Silwan. La démolition de maisons appartenant aux Palestiniens par l'occupation israélienne a augmenté de 21% au cours de l'année 2021, a indiqué mardi le

Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Dans son rapport, l'OCHA a clarifié que les Palestiniens déplacés à cause de la démolition de leurs maisons ont augmenté de 28%. Le rapport a estimé les établissements saisis par les autorités d'occupation israéliennes, depuis le début de l'année, à 311. La même source a conclu que la démolition de commerces a augmenté de 96% en comparaison entre l'année 2020 et 2021.

En visite officielle à Rome depuis lundi, le président palestinien, Mahmoud Abbas, a souligné l'attachement de la Palestine à la solution à deux Etats et au rétablissement de la paix conformément à la légalité internationale et sous les auspices du Quartet international, appelant encore une fois à la convocation d'une conférence internationale en vue de permettre au peuple palestinien d'obtenir sa liberté et son indépendance, dans son Etat avec El Qods-Est pour capitale, et vivre en paix.

A cette occasion, le chef de l'Etat palestinien a affirmé : "Nous n'accepterons pas la poursuite de l'occupation israélienne de la terre de l'Etat de Palestine, nous n'accepterons pas la discrimination raciale et le nettoyage ethnique contre notre peuple palestinien, ni encore moins les attaques contre les Lieux saints chrétiens et islamiques à El Qods".

Et de poursuivre : "Nous rejetons l'expulsion des Palestiniens des quartiers de la Ville sainte notamment Sheikh Jarrah et Silwan et la classification de 6 organisations palestiniennes de défense des droits humains comme terroristes". "Nous ne pouvons accepter les programmes d'expansion des colonies et d'annexion", a-t-il enchaîné.

Le président Abbas a invité à cette occasion les responsables italiens à "intervenir immédiatement pour sauver la vie de nos prisonniers (palestiniens) grévistes qui sont en danger et exiger la libération de tous les prisonniers".

APS

DÉFENSE

Washington vend 280 missiles air-air à l'Arabie saoudite

Le gouvernement américain a décidé de vendre à l'Arabie saoudite 280 missiles air-air de moyenne portée, malgré l'engagement de Joe Biden à donner la priorité à la diplomatie pour mettre fin au conflit au Yémen, où Ryadh intervient militairement. L'Arabie saoudite, qui appuie les forces gouvernementales au Yémen contre les rebelles Houthis, avait demandé d'acquérir 280 missiles AIM-120C et leurs équipements pour une valeur estimée à 650 millions de dollars, a indiqué jeudi le département d'Etat.

L'administration a prévenu le Congrès qu'elle avait décidé

d'accepter cette requête, a ajouté la diplomatie américaine dans un communiqué.

Les relations avec l'Arabie saoudite se sont considérablement refroidies depuis l'arrivée à la Maison Blanche de Joe Biden, qui avait promis avant son élection de faire "payer" les dirigeants saoudiens pour leur responsabilité dans la mort du journaliste Jamal Khashoggi. Mais l'armée américaine est encore déployée sur plusieurs bases dans le royaume, qui reste un allié-clé des Etats-Unis dans la région. Le département a justifié cette vente, qui paraît contraire à l'engagement de M.

Biden de mettre fin à son soutien à la coalition engagée militairement au Yémen, en soulignant que ces missiles protégeraient des vies américaines.

"Nous avons assisté à une hausse des attaques transfrontalières contre l'Arabie saoudite au cours de l'année passée", a indiqué un porte-parole du département d'Etat.

"Les missiles AIM-120C saoudiens ont joué un rôle clé dans l'interception des multiples attaques de drones qui ont mis les forces américaines en danger et menacé plus de 70.000 ressortissants américains dans royaume", a-t-il ajouté.

Ce type de missiles "n'est pas utilisé contre des cibles au sol", a ajouté le porte-parole. Cette vente "permettra à l'Arabie saoudite de reconstituer ses stocks et (aux Etats-Unis) de respecter l'engagement du président à soutenir la défense du territoire saoudien".

Elle est aussi "pleinement conforme à l'engagement de l'administration à favoriser la diplomatie pour mettre fin au conflit au Yémen, tout en s'assurant que l'Arabie saoudite a les moyens de se défendre contre les attaques aériennes des Houthis soutenues par l'Iran", a-t-il conclu.

R.I

TUNISIE

Mandat d'amener international contre Moncef Marzouki

Un mandat d'amener international a été émis par la justice tunisienne contre l'ancien président tunisien, Moncef Marzouki, a indiqué, jeudi, le bureau de presse du Tribunal de première instance de Tunis.

Selon la même source, c'est le juge d'instruction chargé du dossier de l'affaire Moncef Marzouki qui a émis ce mandat d'amener international. Cette décision est manifestement motivée par des propos tenus par Marzouki au sujet du report du dernier sommet de la francophonie.

Dans une intervention télévisée, le 12 octobre dernier, Moncef Marzouki s'est félicité de la proposition du Conseil permanent de la Francophonie de reporter le XVII^e Sommet de la Francophonie, prévu les 20 et 21 novembre à Djerba, en Tunisie. "Je suis fier d'avoir œuvré au report du Sommet de la Francophonie", a-t-il dit au journaliste de la chaîne France 24.

Deux jours plus tard, le président Kais Saïed a demandé, au cours de la réunion du Conseil des ministres, à la ministre de la Justice d'ouvrir une enquête judiciaire contre "ceux qui comptent contre la Tunisie à l'étranger". "La dignité du peuple tunisien est au-dessus de toute autre considération", a-t-il dit.

Les avantages accordés aux personnes ayant sollicité des parties étrangères pour porter atteinte aux intérêts du pays seront retirés, a-t-il ajouté. "Celui qui porte atteinte aux intérêts fondamentaux de la Tunisie depuis l'étranger doit être accusé de complot contre la sûreté de l'Etat", a-t-il soutenu.

Le 15 octobre, une enquête a été ouverte au sujet des déclarations faites par Moncef Marzouki en France, a indiqué le porte-parole de la Cour d'appel de Tunis, Habib Torkhani.

L'enquête est ouverte conformément à l'article 23 du Code de procédure pénale et par ordonnance de la ministre de la Justice et suite aussi à l'ordre donné par le Procureur général près la Cour d'appel au Procureur de la République près le Tribunal de première instance, a précisé Torkhani dans une déclaration à l'agence TAP.

L'article 23 du Code de procédure pénale stipule que "le Secrétaire d'Etat à la Justice peut dénoncer au Procureur Général de la République les infractions à la loi pénale dont il a connaissance, lui enjoindre d'engager ou de faire engager des poursuites ou de saisir la juridiction compétente de telles réquisitions écrites qu'il juge opportunes".

Rappelons que plusieurs avocats ont déposé une plainte contre l'ancien président tunisien Moncef Marzouki, appelant à l'ouverture d'une instruction pénale à l'encontre de tous ceux qui comptent contre la sûreté extérieure de l'Etat.

En décembre 2011, Moncef Marzouki avait été élu président de la République par l'Assemblée nationale constituante, issue de l'élection du 23 octobre 2011. Il avait recueilli 153 voix pour, 3 contre, 2 abstentions et 44 bulletins blancs sur un total de 202 votants.

R.I

TÉLÉ

VISION



STAR Ghost Adventures

22h40



Les chasseurs de fantôme se rendent au Colorado, pour s'installer au Stanley Hotel, qui a inspiré l'écrivain Stephen King.

L'ÉQUIPE Handball

21h15



Golden League masculine. 2e journée. France / Danemark.

TMC Columbo

21h05



Teresa Goren, une jeune et belle romancière à succès, est adulée par ses admirateurs.

NBJ Modern Family

21h05



Les familles Pritchett-Delgado, Pritchett-Tucker et Dunphy vont devoir faire face à de nouveaux changements dans leur vie quotidienne.

Star Academy : on s'était dit rendez-vous dans 20 ans

TF1

21h05



Dans ce deuxième volet d'anciens candidats témoignent de leur passage dans l'émission.

Dwayne Johnson bannit les vraies armes sur ses tournages après le drame de Rust



La star américaine Dwayne Johnson, surnommée "The Rock", s'est engagée à ne pas utiliser d'armes réelles dans son tournage après la mort de la cinéaste Halyna Hutchins, qui a été accidentellement tuée par l'acteur Alec Baldwin fin octobre.

Johnson a été "dévasté" par la nouvelle de la mort du réalisateur lors du tournage du western "Rust". Cette tragédie l'a amené à réévaluer l'utilisation des armes dans les longs métrages réalisés par la société de production Seven Bucks Productions, a-t-il déclaré. "Une vie a été perdue", a déploré la star de 49 ans, l'un des acteurs les mieux payés d'Hollywood. "Je ne peux parler qu'en mon nom, mais je peux vous dire, sans aucun doute, que dans tous les films sur lesquels nous travaillons avec Seven Bucks Productions - quel que soit le type de film, de série télévisée ou de toute autre production - nous ne utilisons de vraies armes", a déclaré The Rock.

La société de production utilisera désormais des armes en plastique et les effets spéciaux nécessaires seront réalisés en post-production. "Nous ne nous soucions pas du coût", a ajouté Dwayne Johnson.

Une vraie balle tirée accidentellement par Alec Baldwin, qui s'est vu remettre une arme et indiquée comme inoffensive, a blessé mortellement Halyna Hutchins le 21 octobre et blessé le réalisateur du film, Joel Souza, à l'épaule.

Dwayne Johnson, un vieil ami d'Alec Baldwin, a également plaidé pour l'imposition de nouveaux protocoles et mesures de sécurité dans l'industrie cinématographique. Alors que l'enquête sur la tragédie de Rust se poursuit, les appels à l'interdiction des armes à feu réelles sur les tournages hollywoodiens ne cessent de se multiplier.

Meurtres à Marie-Galante

21h05



A Marie-Galante, en pleine nuit, après avoir échappé aux flots déchaînés, un homme est étranglé par un personnage ganté et masqué.

NCIS : Los Angeles

21h05



Les agents Callen et Sam sont chargés d'assurer la protection de l'Amiral Kilbride.

Quotidien National d'Information
Édité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Pour toutes vos publicités, contacter ANEP, 1 rue Pasteur Alger-Centre
Tél/Fax : 023 50 80 05

Siège social
30, rue Mehdi Ben Toumert, Bologhine, Alger

Siège de la rédaction
3, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, Alger-Centre
Tél/Fax : 021 71 47 67

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

BRITISH INDEPENDENT FILM AWARDS "Belfast" et "Boiling Point" les films les plus nominés

Les longs métrages "Belfast", réalisé par Kenneth Branagh, et "Boiling Point", de Philip Barantini, ont reçu le plus de nominations aux British Independent Film Awards (BIFA) 2021. Les productions ont reçu 11 sélections pour l'édition de cette année des prix.



Les nominations pour "Belfast", l'autobiographie de Branagh qui raconte l'histoire d'un garçon dans la capitale de l'Irlande du Nord de 1969 pendant les émeutes, incluent "Meilleure actrice" - Caitriona Balfe, "Meilleure actrice dans un second rôle" - Judi Dench, "Meilleur acteur dans un second rôle" - Ciarán Hinds et "Apocalypse" - Jude Hill. De plus, le film a été nommé dans sept catégories techniques. "Boiling Point", un film one-shot qui suit un chef émergent,

a été présélectionné pour "Meilleur acteur" - Stephen Graham, "Meilleur acteur dans un second rôle" - Ray Panthaki, "Meilleure actrice" dans le second rôle - Vinette Robinson et "révélation" - Lauryn Ajufo. Neuf nominations ont reçu "After Love" d'Aleem Khan, "Censor" de Prano Bailey-Bond et "The Souvenir Part II" de Joanna Hogg, tandis que "Ali & Ava" de Clio Barnard en a reçu sept, "The Nest" de Sean Durkin, en a reçu six, et "Sweetheart", de Marley Morrison,

cinq. Dans la catégorie « meilleur film britannique indépendant » ont été choisis : « After Love » - Aleem Khan, Matthieu De Braconier ; "Ali & Ava" - Clio Barnard, Tracy O'riordan; Point d'ébullition - Philip Barantini, James Cummings, Bart Ruspoli, Hester Ruoff ; "Le Nid" - Sean Durkin, Ed Guiney, Derrin Schlesinger, Rose Garnett, Amy Jackson, Cristina Piovesan; "The Souvenir Part II" - Joanna Hogg, Ed Guiney, Emma Norton, Andrew Lowe, Luke Schiller. Philip Barantini - "Boiling

Point", Clio Barnard - "Ali & Ava", Sean Durkin - "The Nest", Joanna Hogg - "The Souvenir Part II" et Aleem Khan - "After Love" ont été nominés pour la réalisation. Les gagnants des catégories techniques seront annoncés le 19 novembre, et le reste des trophées, lors de la cérémonie prévue le 5 décembre. Les British Independent Film Awards (BIFA) sont les récompenses de films indépendants britanniques. Ils ont été créés en 1998.

Nor.H

Les premières "Journées théâtrales de la Casbah" du 22 au 30 décembre au TNA

La première édition des "Journées théâtrales de la Casbah" se tiendra du 22 au 30 décembre prochain avec un programme de représentations, rencontres, ateliers de formation et exposition, annonce le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi (Tna).

Cette nouvelle manifestation dédiée au quatrième art, et prévue au Tna, verra la participation de neuf pièces de théâtre produites entre 2018 et 2021 dont les dernières productions du Tna, "La rue des hypocrites" de Ahmed Rezzak et "Ramada 19", une adaptation du texte de Waciny Laredj mise en scène par Chawki Bouzid. Des pièces comme "GPS" de Mohamed Cherchal, "Slimane Ellouk" de Abdelkrim Beriber, "Si Mohand Ou mhand" du Théâtre régional de Tizi-Ouzou, ou encore "Maquillage" du Théâtre de Constantine sont également au programme de cette manifestation.

Ces "Journées théâtrales de la Casbah" comprennent également un master class sur l'art de l'actorat et un atelier de formation au théâtre pour enfant à l'adresse des enfants scolarisés dans la Casbah d'Alger.

R.C

Ouargla: 16 wilayas au salon national d'arts plastiques

Le salon national d'arts plastiques, organisé la maison de la culture Moufidi Zakaria à Ouargla, dans la cadre des festivités commémoratives de la guerre de libération du 1er novembre, est devenu un rendez-vous d'échange et de partage d'expériences et de savoir-faire dans ce genre artistique.

Une trentaine d'artistes venus de 16 wilayas du pays exposer 75 œuvres artistiques, dont la peinture à l'huile, la calligraphie arabe et islamique, l'enluminure, la miniature et la sculpture, représentant diverses écoles, disciplines et tendances artistiques, ont pris part à cette 7ème édition organisée après une version virtuelle l'an dernier, en raison du confinement imposé par la pandémie du Covid-19. Cette édition a été marquée par l'organisation d'un concours du meilleur tableau sur la journée du 1er novembre 1954, dont la première place est revenue à Nour El-Houda Araallah (In-Salah), alors que Nassef Snoussi (Ouargla) a remporté le premier prix du concours de dessin d'enfants sur le même évènement historique.

R.C

La bande annonce du dernier volet de "La casa de papel" dévoilée

La bande-annonce de la dernière partie de l'ultime saison de la série "La casa de papel", qui comprend cinq épisodes, est sortie sur Netflix.

La bande-annonce a été présentée 30 jours avant que les fans de la série découvrent le sort du Professeur, joué par Alvaro Morte, et sa bande.

Tokyo (joué par Úrsula Corberó) est parti. L'ennemi se cache toujours dans la Banque d'Espagne et est blessé, mais toujours aussi dangereux. Confronté à l'heure la plus sombre et au plus grand défi à ce jour, le gang élabore un plan audacieux pour extraire l'or sans que personne ne s'en aperçoive. Pour aggraver les choses, le professeur commet la plus grosse erreur de sa vie.

Le casting comprend Itziar Ituño, Pedro Alonso, Miguel Herrán, Jaime Lorente, Esther Acebo, Enrique Arce, Darko Peric, Hovik Keuchkerian, Luka Peros, Belén Cuesta, Rodrigo de la Serna et Najwa Nimri, entre autres. Les cinq derniers épisodes de la série seront disponibles sur Netflix à partir du 3 décembre.

N.C

Un nouveau film sur Samuel Beckett en préparation

"Dance First", un long métrage biographique sur l'écrivain irlandais Samuel Beckett, sera réalisé par James Marsh et mettra en vedette Gabriel Byrne. Marsh a reçu un Oscar pour son long métrage "Man on Wire" (2008) et a également réalisé, entre autres, "The Theory of Everything" (2014), sur le scientifique Stephen Hawking, qui a reçu cinq nominations aux Oscars dont celui du meilleur film et Meilleur acteur (Eddie Redmayne). Il va maintenant exprimer sa vision de la vie du célèbre écrivain irlandais. Intitulé d'après la célèbre croyance en la vie de Beckett - "Dancer d'abord, puis penser" - le film est un récit poignant de la vie de ce représentant emblématique de la littérature du 20e siècle. Samuel Beckett a vécu à Paris, a com-

battu dans la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale, a reçu. Bien qu'adoré, c'était un homme très conscient de ses propres échecs. En 1969, lorsqu'il reçoit le timide prix Nobel de littérature, Beckett ne veut que se débarrasser de lui. Le film tourne autour de ce moment important - la tourmente intérieure de Beckett.

Gabriel Byrne, qui a remporté un Golden Globe pour son rôle dans la série "In Treatment", qui lui a valu deux nominations aux Emmy, a également joué dans des films tels que "Death of a Ladies' Man", "Hereditary", "Louder Than Bombs". Les suspects habituels et "Miller's Crossing". "Dance First" a été écrit par le scénariste Neil Forsyth.

N.C



Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

- I. Cette année, Ravailac assassine le roi Henri IV.
- II. Charles Martel stoppe les Maures à Poitiers. Nombre de sièges à l'Académie Française.
- III. Selon le film de Clouzot, c'est là qu'habite l'assassin !
- IV. Un nombre palindromique* dont la somme des chiffres fait 5. Somme des quatre premiers nombres pairs.
- V. Un nombre de vierges controversé pour le martyr de Sainte Ursule.
- VI. Un nombre maximal pour l'indice pH. Un nombre premier.

VERTICALEMENT

- 1. L'an I de la République française.
- 2. Un multiple de 9. Nombre de sourates dans le Coran.
- 3. Multiple palindromique* de 1111.
- 4. Un préfixe pour les numéros de téléphone portable.
- 5. Multiple de 67.
- 6. Ce nombre, chez les Grecs anciens, s'appelait une "myriade".

* : un nombre palindromique se lit exactement de la même façon dans un sens comme dans l'autre

Grille muette N° 373

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Touche de l'Eglise.2 Un peu janséniste.3 N'est pas fruité !4 D'une île Sauvage.- Gaz inerte.5 Biens plus.- Un dieu des nuages.6 Cours sino-kazakh.- Traverse.7 Du secondaire.8 En grappe à la mode.- Paf !9 Elle ne donne pas l'exemple d'un amour réciproque.10 Sens des femmes...

Verticalement

- 1 Elles arrivent aux repas.2 Actinopode.3 Ne sont pas vraiment des descentes de bateau.4 Mourons.- Docteur saxophoniste.5 Un nuage l'amena à la guérison.- Amiral anglais.6 Réseau de Roche.- Adverbe.- Nombre sans dimension.7 Serbe du calendrier.- Pique du passé.8 Numéro du supérieur.- Quelque peu polissons.9 Sicilienne et massacrée.- Lac américain.10 Ont connu la nouvelle donne.

Mots croisés grille N° 373

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Talon d'Achille d'un héros.2 Cohabitent avec les éléphants...3 Font l'anecdote.4 Faire la combrecelle.- Chef des janissaires.5 Coquille.- Célèbre psychiatre français.6 Fait plus que de la résistance 7 Vaincue ou triomphée.- Raccord.8 Mathématicien américain.- Utilisé pour travailler la coque.9 Rhamnale.- Elevé dans un milieu stérile 10 Comme Camus.

Verticalement

- 1 Entérobactérie.2 En Serbie.- Ont subi une transformation.3 Arbres d'Afrique.4 Faire chuter les avantages, mais ce n'est pas normal - Avait une vue divine.5 Vieil historien.6 Près de Lisbonne.- Dans une théorie sismologique.7 Direction.- Envouté par une flûte...- Signes d'exsudation.8 Créateur d'une variété de lapin, entre autre.- Noir, complètement blindé !9 Soulage le mal de dents.- Anatole, en France.10 Femmes d'expérience(s).

"C'est par la patience qu'on atteint les choses désirées."

Al-ibrahim talib

Ça s'est passé un...06 Novembre

1860: Abraham Lincoln élu président des États-Unis



L'élection présidentielle américaine de 1860 fut marquée par l'élection du premier président républicain de l'Histoire des États-Unis, Abraham Lincoln, qui fut à l'origine de l'abolition de l'esclavage dans ce pays.

1996: Un cyclone fait 2000 morts en inde



1996 - Un cyclone fait plus de 2000 morts, dans l'État indien de l'Andhra Pradesh.

1999: L'Australie prête à rompre avec la Couronne britannique



1999 - Par 55 % des voix, les Australiens gardent la reine d'Angleterre comme chef d'État et refusent la république.

Mots Fléchés N° 373

TRAMERIONS LARGUES DE HAUT	SONDÁT RAPPORT FINANCIER	COLLISION SCIE AU MILIEU	DEVENU VEDETTE COSMOS, MONDE	SAULE DU VANNIER FEMME QUI ENGRAISSE	TRAVAILLE DANS LE BÂTIMENT	VIEUX BAS DE GAMME FRÈNES
ÉTATISER PAIN À LA GRECQUE					MALADIE DES PLANTES	EFFRAYÉE
		LUSTRÉE ESTIVANTS			ACRONYME D'ÉCOLE LETTRES	
TROUVA REFUGES CAP D'UNE PÉNINSULE		TROP FORT UN PEU DE TERRAIN	HABITER		CONSIDÉRA	ARTICLE DE FÈS DANS L'ERREUR
TRAITÉS EN PARIAS	L'OR EN ÉQUATION PRIÈRE MARIALE		REGROUPER RETRAITE IMPÉRIALE			PÉRIS- SABLE
ALARME DIVISION MONÉTAIRE SUÉDOISE				CROQUAS LE FRUIT DÉFENDU	RAME DE TRANSPORT VAGUE DU PACIFIQUE	
		COURANT IBÉRIQUE COURS DE BERNOIS		ÉNERGIE FOSSILE		
PASSAS AU-DESSUS	MÔME POUR OUI 2+2=5		PROVOQUÉE JOYEUX DRILLES		VOIE POUR PIÉTONS AUX SON PLURIEL	ERSES
			EAU DE COLOGNE PASSEREAU		GRANDE DIVISION DU TEMPS ÉPUISEE	
ÉTOILES ORANGÉES	T À LA GRECQUE	CINÉASTE CUIVRE À NOUVEAU (SE)				ACTINIUM DU SAVANT TOURS DE PRIÈRE
				DANSE CUBAINE BOVIDÉ		
PÉCHA DOMMAGE EN MER		TERME DE DÉDAIN D'UN OS		PROPRES À L'HOMME		
			ROUE DU DAVIER À LA MODE		FILLE DE CASTILLE LIEU DE VACANCES	
CHARMANT ENFANT	UN OISEAU POUR CE QUI M'EST PROPRE			ENFANTA ABIMÉ SUR UN COING		PIGMENT NATUREL
				ERNESTO LE REBELLE DIEU GREC		IL BAT UNE DAME OBJET DE CONFIANCE
SUPPORT DE RAME RAPPORT			ÉCRIVAIN AMÉRICAIN		FACILES À ALLUMER CUVETTE DU SOUDAN	
	CONVINT				TERME DE PROPRIÉ- TAIRES	
DIEU DE LA RISÉE			FILLES DE LA CÔTE			

Mots mêlés

N I X E S A G E P D J I N N C
I G E L L I U O G R A G R G M
L O R R H E R T S N O M O E C
E E U I U Y R E N I S U L E M
B F A R F A D E T A L O R K Q
O L T E L F T R I E G B O G Z
G E N R N O O O E C E R G O O
U E E M O R U N N R R I A R M
P T C Y C L O P E I E O A G B
S P H I N X L C G R M I S O I
Y D R A C U L A I S I R E N E
C N E M O T N A F L H P I E Y
H O B B I T N A E G C A M E E
E N I D N O G A R D N A T A S
A G A N Y M P H E R V I U O V

- CENTAURE
- CERBERE
- CHIMERE
- CYCLOPE
- DJINN
- DRACULA
- DRAGON
- ELFE
- FANTOME
- FARFADET
- GARGANTUA
- GARGOUILLE
- GEANT
- GOBELIN
- GOLEM
- GORGONE
- GOULE
- GRIFFON
- HOBBIT
- HYDRE
- KORRIGAN
- LICORNE
- LOUP
- MELUSINE
- MINOTAURE
- MONSTRE
- NAGA
- NAIN
- NIXE
- NYMPHE
- OGRE
- ONDINE
- PEGASE
- PSYCHE
- SATAN
- SIRENE
- SORCIERE
- SPHINX
- TROLL
- VAMPIRE
- VOUVIRE
- YETI
- ZOMBIE

Saisie de près de 80 kg de kif traité

Les éléments de la sûreté de daïra d'Aïn Azel relevant de la sûreté de wilaya de Sétif ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic et le stockage de drogues, et saisi près de 80kg de kif traité, a-t-on appris jeudi auprès de ce corps constitué. L'opération a été réalisée sur la base de renseignements faisant état des agissements de trafiquants de drogue, particulièrement un individu qui serait en voie de stocker de la drogue en grande quantité, a précisé à l'APS le chargé de communication de la sûreté de wilaya, le commissaire de police Abdelouahab Aissani. La perquisition du domicile du suspect qui a dissimulé la drogue dans un double plafond a permis aux policiers de détecter l'endroit où était cachée la drogue et de saisir près de 80 kg de kif traité, a souligné la même source.

NAAMA

Démantèlement d'un réseau de trafic de drogue

Les services de police de la wilaya de Naama ont démantelé un réseau criminel de trafic de drogue formé de 4 individus et a opéré une saisie de 25,5 kilogrammes de kif traité, a-t-on appris jeudi de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Cette opération a eu lieu sur la base d'informations révélant l'existence d'un réseau criminel qui s'appropriait à transporter et à stocker une quantité de drogue. Les investigations effectuées par la brigade de ren-

seignement de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Sfisifa ont permis l'arrestation de 4 mis en cause pour appartenance à ce réseau et la saisie de la quantité de drogue sus-indiquée, de deux véhicules, d'une somme de 42.000 DA et d'une arme blanche, a indiqué la même source. Une procédure judiciaire a été engagée contre les mis en cause arrêtés pour les présenter devant le parquet compétent près le tribunal de Aïn Sefra pour les chefs d'inculpation de trafic de drogue et de constitution d'un groupe de crime organisé transfrontalier, a-t-on signalé de même source. Les investigations ont également permis l'identification et l'arrestation d'un autre individu impliqué, la saisie d'un véhicule utilitaire et une moto, utilisés par ce réseau criminel, a-t-on ajouté.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:33	12:31	15:30	17:50	19:14

Météo

Alger	☀️	26	Tizi Ouzou	☀️	25
Tiaret	☀️	24	Béjaïa	☀️	25
Constantine	☀️	24	Oran	☀️	26

KOWEÏT

Un Youtubeur lève un million de dollars pour les réfugiés

Un Youtubeur somalien basé au Koweït a levé cette semaine un million de dollars en un peu plus de 24 heures afin de venir en aide aux réfugiés et personnes déplacées en Syrie, au Liban, en Irak et en Jordanie à l'approche de l'hiver. Avec près de 21 millions d'abonnés, Abo Flah, de son vrai nom Hassan Souleïmane, est l'un des "influenceurs" les plus importants du monde arabe. Il a lancé sa chaîne, dédiée aux jeux vidéo, en 2016. La

campagne qui avait été lancée en coordination avec le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), a atteint le million de dollars au bout de 28 heures. "Tout cela est grâce à mes followers (...) merci de tout mon cœur", a déclaré mercredi à l'AFP Abo Flah, 23 ans. Le Youtubeur avait choisi de lancer cette campagne, baptisée "réchauffez leur cœur", alors qu'il marquait la barre de ses 20 millions de followers il y a encore peu de temps. Les fonds collectés jusqu'à présent vont permettre de venir en aide à près de 5.800 familles, ou plus de 17.000 personnes, et de leur fournir abris, denrées alimentaires, vêtements chauds, médicaments ou encore du fuel pour le chauffage, selon le site internet du HCR. Plus de 31.000 dons ont été enregistrés.

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

117 nouveaux cas, 83 guérisons et 03 décès

Cent-dix-sept (117) nouveaux cas confirmés de coronavirus (covid-19), 83 guérisons et 3 décès ont été enregistrés en Algérie, a annoncé hier le ministère de la Santé dans un communiqué. Le total des cas confirmés s'élevé ainsi à 206.995, celui des décès à 5.939, alors que le nombre de pa-

tients guéris est passé à 142049. Par ailleurs, 16 patients sont actuellement en soins intensifs, a précisé la même source. En outre, 28 wilayas n'ont recensé aucun en 24 heures, 17 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 3 wilayas ont enregistré 10 cas et plus.

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Lotfi Nezzar acquitté des charges retenues contre lui

Le Tribunal de Sidi M'hamed a acquitté jeudi Lotfi Nezzar, fils de l'ancien ministre de la Défense, Khaled Nezzar, de toutes les charges retenues contre lui, notamment, le blanchiment d'argent, transfert illicite de fonds et usage de faux pour l'obtention d'indus privilégiés. Le Procureur de la République avait requis l'application de la loi dans cette affaire. Pour rappel, le tribunal de Sidi M'hamed avait condamné, en juillet

2020, par contumace, Lotfi Nezzar et son épouse, à une peine de 6 ans de prison assortie d'une amende de 2 millions DA avec émission d'un mandat d'arrêt international. L'accusé est entré en Algérie pour vider le mandat d'arrêt international émis à son encontre. Le jugement par contumace prononcé contre lui a été invalidé par son collectif de défense induisant l'enrôlement de nouveau de l'affaire devant le tribunal.

WILAYA D'ALGER

Réouverture de la Route Nationale n 01 (Bir Mourad Rais-Blida)

Les services de la wilaya d'Alger ont annoncé la réouverture de la route nationale n 01 aux piétons et aux citoyens, hier à 18h00, après l'achèvement des travaux de réhabilitation de la principale canalisation des eaux usées dans le quartier Charbonnier à Bir Khadem, a indiqué un communiqué des mêmes services.

Les services de wilaya avaient annoncé le 28 octobre dernier la fermeture "temporairement" de la route nationale n 01 sur son axe Bir Mourad Rais-Blida, dans le cadre de travaux urgents de restauration suite à l'effondrement de la principale canalisation des eaux usées au niveau de la même route, plus précisément dans le quartier appelé Charbonnier.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les motards à l'origine de 3852 accidents en 9 mois



3852 accidents de la route ont été causés par des motards durant les 9 derniers mois de l'année en cours selon le bilan de la délégation nationale de sécurité routière. « La délégation nationale de sécurité routière a enregistré, durant les 9 derniers mois de l'année 2021, 3852 accidents causés par des conducteurs en motos soit 20% du total des accidents de la circulation. Ces conducteurs occupent la deuxième place en matière de catégories impliquées dans les accidents » précise la chargée de communication auprès de la délégation nationale de sécurité routière, Fatima Kellaf.

INTEMPÉRIES

Fortes pluies sur des wilayas de l'ouest et du centre

De fortes pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, ont affecté hier, plusieurs wilayas de l'ouest et du centre du pays. Les wilayas concernées par ces précipitations, accompagnées de rafales de vent sous orages, sont Tlemcen, Aïn Temouchent, Oran, Mostaganem, Sidi Bel Abbès, Saïda, Mascara, Relizane, Tiaret, Tissemsilt, Chlef, Aïn Defla, Médéa, Blida, Tipasa, Alger et Boumerdes, précise la même source. Les quantités de pluie attendues sont estimées entre 40 et 60 mm, peuvent atteindre ou dépasser localement 80 mm, durant la validité du BMS qui s'étale de vendredi à 21h00 à dimanche à 06h00, souligne le BMS.

La Commission nationale de la sécurité routière a révélé que 963 personnes sont décédées des suites d'accidents de la circulation, sur l'ensemble du territoire national en seulement 4 mois. Fatima Khallaf, a affirmé que 7 883 accidents de la circulation ont été enregistrés, faisant 963 morts et 2 459 blessés. Ajoutant que les motards ont causé plus de 1 200 accidents de la circulation cette année, avec 11 décès toutes les 24 heures. Fatima Kellaf a fait savoir que la délégation nationale de sécurité routière a enregistré lors du premier trimestre 1 202 accidents de la circulation impliquant des motocyclistes, et cela sur un total de 5 874 accidents de la circulation enregistrés sur les routes nationales au cours de l'année 2021, entraînant la mort de 670 personnes et la blessure de 7 747 autres.

Selon le directeur adjoint de la sécurité routière, le Commissaire divisionnaire, Ghazli Rachid, cinq-cent-douze (512) personnes ont trouvé la mort et 15.822 autres ont été blessées dans 13.204 accidents de la route survenus durant les

neuf premiers mois de 2021. "Par rapport aux statistiques enregistrées pendant la même période de l'an dernier, une hausse a été relevée en matière de nombre des morts et des blessés des accidents de la route", a souligné M. Ghazli, lors d'une conférence de presse animée à l'occasion du lancement d'une "Journée nationale ouverte pour la sensibilisation des motocyclistes aux dangers liés au non-respect du code de la route". A ce propos, il a fait état d'une augmentation de 19,07% pour les décès et 31,84% pour les blessés alors que le taux des accidents de la circulation s'élevé à 31,37%. Le même responsable a imputé cette hausse à divers facteurs, dont la levée du confinement sanitaire, le non-respect du code de la route (facteur humain) et l'état des véhicules. Il a rappelé, en outre, que ses services avaient recensé lors des 9 premiers mois de l'année courante, 61.467 infractions routières, 185.034 retraits immédiats de permis de conduire, 12.757 infractions de coordination et 694.010 amendes forfaitaires.

TASSDANE HADDADA (MILA)

Décès d'une fillette et d'un bébé dans l'incendie d'une maison

Une petite fille (3 ans) et un bébé (18 mois) sont décédés dans un incendie qui s'est déclenché dans une maison située dans la commune de Tassadane Haddada (Nord de Mila), a-t-on appris jeudi auprès de la direction de la protection civile (DPC). Les éléments de ce corps constitué de Tassadane Haddada sont intervenus, mercredi soir, suite à un incendie qui s'est déclaré dans une habitation collective composée de plusieurs étages, implantée au centre de cette commune, a précisé la même source.

L'incendie a fait six (6) victimes dont deux (2) enfants ayant trouvé la mort, tandis que quatre (4) autres personnes ont éprouvé des difficultés respiratoires notamment. Les personnes touchées, âgées entre 7 et 38 ans, ont été acheminées vers la polyclinique de la même commune pour bénéficier des soins nécessaires, après avoir été secourues sur place, a-t-on ajouté. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer les circonstances exactes de cet incendie.